

# SE FORMER POUR AGIR

JANVIER  
2020  
N°37



## CATALOGUE DES FORMATIONS SYNDICALES

FORMATION INITIALE AU MANDAT  
DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL,  
FORMATION COMPLÉMENTAIRE  
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL,  
FORMATION DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT,  
FORMATION AUX FONCTIONS JURIDIQUES –  
DROIT DU TRAVAIL

**irefe**



**INSTITUT  
RÉGIONAL  
D'ÉTUDES,  
DE FORMATION  
ET D'EXPERTISES  
ÎLE-DE-FRANCE**







# ÉDITO

En 2020, la CFDT comptera de nouveaux élus dans toutes les entreprises privées, suite aux élections dans les Comités sociaux et économiques (CSE). Pour la CFDT, cette nouvelle instance qui regroupe les anciennes instances représentatives du personnel (CE, CHSCT, DP et DUP) doit être mise en place par la négociation d'un accord de dialogue social.

L'IREFE propose deux parcours de formation : un parcours « CSE formation initiale » et un parcours « CSE formations associées ».

Dans les fonctions publiques, de nombreux militants ont également été élus. L'IREFE a conçu un parcours de formation pour ces militants et adhérents qui répond à leurs attentes et leur permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du mandat.

Dans l'entreprise, dans l'administration, les relations sociales évoluent. Les connaissances, les savoir-faire à mobiliser par les militants sont plus nombreux, plus complexes. Connaître les positions de la CFDT, mobiliser les pratiques syndicales CFDT sont des impératifs. Être formé à la CFDT, par la CFDT, devient une exigence.

Rappelons que le choix de l'organisme de formation relève bien de l'équipe syndicale et non de l'employeur, quel que soit le mode de financement. Et dans les entreprises de moins 50 salariés aussi, les élus ont besoin d'être formés. L'IREFE accompagne les équipes syndicales dans la mobilisation du financement nécessaire pour partir en formation.

La CFDT Île-de-France encourage également les syndicats à inscrire en formation « Découverte » leurs nouveaux adhérents. Ces formations sont d'ailleurs directement prises en charge par l'Union régionale et se déroulent en proximité dans les locaux des Unions territoriales interprofessionnelles (UTI).

Enfin, l'IREFE est à votre disposition pour répondre à toutes vos demandes spécifiques. N'hésitez pas à solliciter l'institut !

**DIEGO MELCHIOR,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT  
EN CHARGE DE LA FORMATION SYNDICALE**



**CATALOGUE DE L'IREFE**  
*SE FORMER POUR AGIR*  
N°37 – Formations 2020

---

**DIRECTION**

Pascale Lukas  
pascale.lukas@irefe.fr

---

**CRÉATION GRAPHIQUE**

Frantz Louviot  
www.frantzdesigner.com

---

**MAQUETTISTE-GRAPHISTE**

Sylvaine Azzouni

---

**PHOTOGRAPHIES**

Sylvaine Azzouni  
Frantz Louviot

---

**COORDINATION,  
SUIVI DE FABRICATION &  
COMMUNITY MANAGER**

Fanny Billard  
fanny.billard@irefe.fr

---

**RÉDACTION - RÉVISION**

Pascale Lukas et Judith Boumendil

---

**IMPRESSION**

IMC  
9 avenue de la Sablière  
94370 Sucy-en-Brie

**irefe**

**INSTITUT RÉGIONAL  
D'ÉTUDES,  
DE FORMATION  
ET D'EXPERTISES**

DÉCLARATION OF 1175 080 40 75

AGRÈMENT CSE ÉCONOMIQUE/CE 84 1511  
AGRÈMENT CSE SSCT/CHSCT 85 808

DÉLÉGATION ICEFS/ISEFOJ  
DATADOCK

78 rue de Crimée 75019 PARIS  
Tél 01 42 03 05 05  
[contact@irefe.fr](mailto:contact@irefe.fr)

**WWW.IREFE.COM**

# PRÉSENTATION

---

06

- 06 UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE
- 07 UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE
- 08 LES LOCAUX
- 10 LES AGRÈMENTS DE L'IREFE
- 11 LES PARTENAIRES DE L'IREFE
- 12 CSE : CONSEILS POUR SE FORMER
- 14 LES PARCOURS DE FORMATION

# FORMATIONS

---

18

- 18 SOMMAIRE DES FORMATIONS
- 22 FORMATIONS INITIALES AU MANDAT DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL
- 37 FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
- 43 ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ
- 54 FORMATIONS AUX FONCTIONS JURIDIQUES - DROIT DU TRAVAIL
- 55 FORMATIONS DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT
- 61 VALORISATION DU PARCOURS MILITANT
- 62 REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES

# DÉMARCHES

---

65

- 65 COMMENT PARTIR EN FORMATION SYNDICALE ?
- 67 ÉTAPES POUR PARTIR EN FORMATION
- 68 MODÈLES DE DEMANDE DE CONGÉ
- 71 TARIFS DES FORMATIONS
- 73 DEMANDE D'INSCRIPTION
- 75 CALENDRIER 2020 DES FORMATIONS
- 80 CONTACTS ET PLAN D'ACCÈS

Créé en 1983, l'IREFE est l'institut de formation de la CFDT en Île-de-France. Il a pour mission de contribuer au développement des compétences des adhérents et militants CFDT dans les entreprises et les administrations. L'IREFE est un organisme de formation reconnu dans le domaine de la formation des représentants du personnel.

# UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

*POUR PERMETTRE À CHACUN D'INTÉGRER LES DIFFÉRENTS ASPECTS DE SON MANDAT, L'IREFE PRIVILÉGIE UNE PÉDAGOGIE ACTIVE, BASÉE SUR LA PARTICIPATION DES STAGIAIRES. TRAVAUX DE GROUPE, RECHERCHE DOCUMENTAIRE, MISES EN SITUATION ALTERNENT AVEC DES APPORTS DE CONNAISSANCES THÉORIQUES ET PRATIQUES.*

Partant de la réalité des stagiaires, le contenu des formations privilégie l'acquisition de méthodes de travail et laisse une large place au partage d'expériences favorisé par la diversité des secteurs d'activité des participants.



**L'ANIMATION DES STAGES EST EN PARTIE ASSURÉE PAR DES ANIMATEURS DE FORMATION, MILITANTS CFDT DANS LEUR ÉTABLISSEMENT. CES ANIMATEURS SONT FORMÉS ET SUIVIS PAR L'IREFE. SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR L'ANIMATION, CONTACTEZ MURIELLE PÉAN AU 01 42 03 84 25.**



# UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Les formateurs consultants de l'IREFE qui conçoivent les formations, conjuguent une expérience des mandats représentatifs et une spécialisation dans différentes disciplines (pédagogie, droit, sciences humaines et communication).

Cette double compétence permet de proposer des formations alliant pratique et théorie s'inscrivant dans une pédagogie active.

Des experts interviennent dans les formations en fonction des besoins : ergonomes, juristes, experts-comptables, économistes, avocats en droit du travail, conseillers prud'homains, inspecteurs du travail et référents handicap.

**Isabelle  
DE OLIVEIRA**  
Assistante  
de formation

**Fanny  
BILLARD**  
Assistante  
de formation  
en charge de la  
communication

**Murielle  
PÉAN**  
Assistante  
de formation  
en charge des  
animateurs &  
intervenants

**Jean-Yves  
BÉLATY**  
Formateur  
Consultant

**Chakir  
FARISSI**  
Formateur  
Consultant

**Pascale  
LUKAS**  
Directrice  
de l'IREFE

**Anne  
DUFOUR**  
Formatrice  
Consultante

**Geneviève  
BARBE**  
Formatrice  
Consultante

**Frédéric  
CLIN**  
Formateur  
Consultant

**Franck  
ALBERICI**  
Formateur  
Consultant



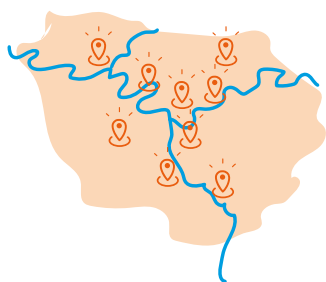
*UNE ÉQUIPE DE 40 ANIMATEURS DE FORMATION  
SYNDICALE ALLIÉ MILITANTISME ET PROFESSIONNALISME  
POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS APPRENTISSAGES.*

# DES LOCAUX CONFORTABLES

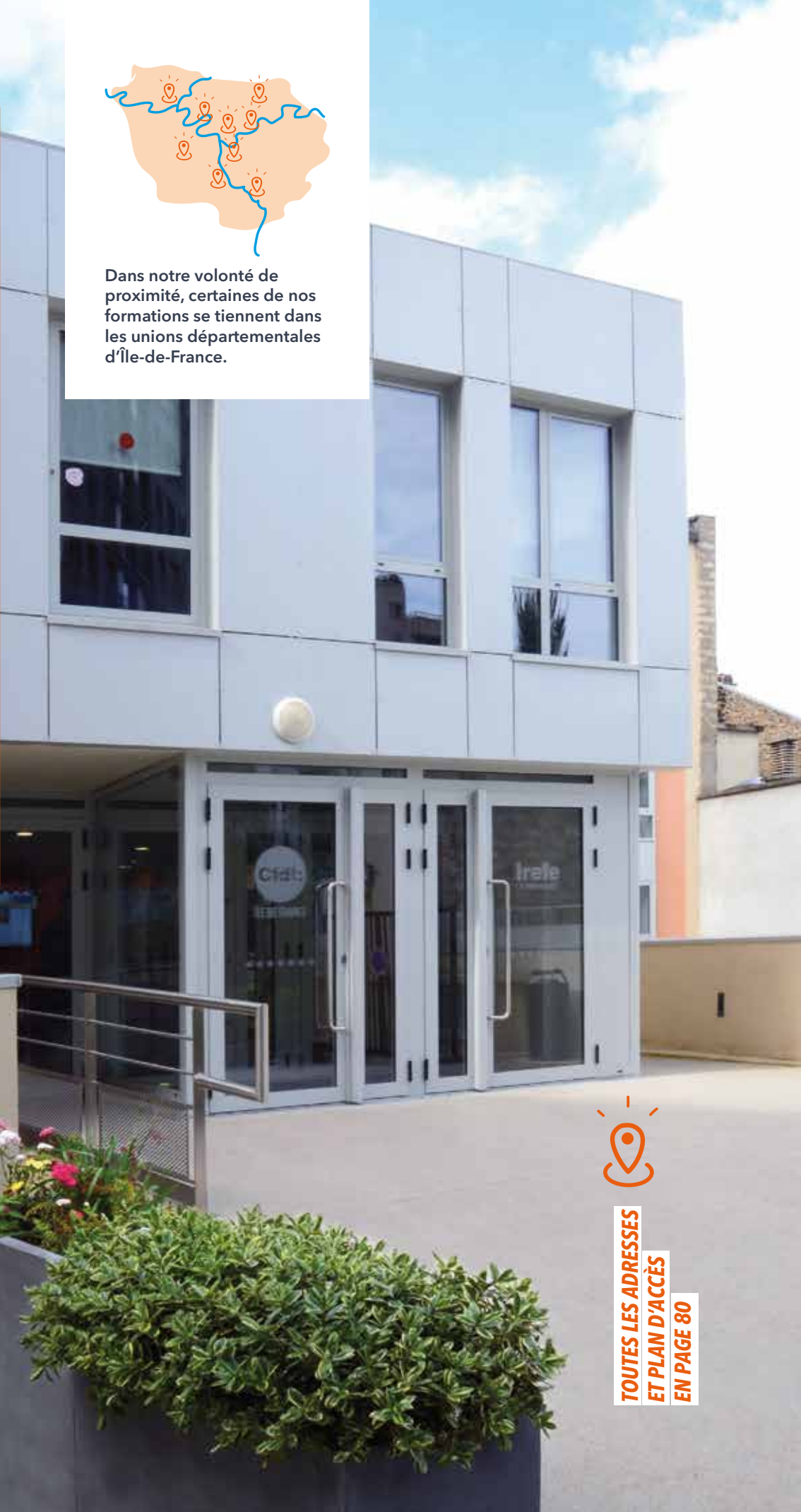
*SITUÉ EN FACE DU PARC DES BUTTES-CHAUMONT, L'IMMEUBLE DE L'IREFE EST EN RETRAIT DE LA RUE DE CRIMÉE ET À L'ABRI DES BRUITS DE LA VILLE.*

*DANS DES SALLES SPACIEUSES ÉQUIPÉES, L'ÉQUIPE DE L'IREFE ANIME LES FORMATIONS POUR PLUS DE 2000 STAGIAIRES CHAQUE ANNÉE.*





Dans notre volonté de proximité, certaines de nos formations se tiennent dans les unions départementales d'Île-de-France.



**TOUTES LES ADRESSES  
ET PLAN D'ACCÈS  
EN PAGE 80**

# LES AGRÉMENTS DE L'IREFE

**L'IREFE EST UN ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRÉ SOUS LE NUMÉRO 1175 080 40 75. L'IREFE BÉNÉFICIE DE TOUS LES AGRÉMENTS LUI PERMETTANT DE PROPOSER DES FORMATIONS POUR LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET D'ÊTRE RECONNU PAR LES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE CAR RÉFÉRENCÉ DATADOCK.**



Datadock

**AGRÉMENTS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR DISPENSER LES FORMATIONS DES MEMBRES DES CHSCT ET DU COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE PRÉVUES PAR LA LOI.**

**AGRÉMENT CSE ÉCONOMIQUE 84 1511  
AGRÉMENT CSE SSCT 85 808**

LES STAGES CSE DE CE CATALOGUE BÉNÉFICIAINT DE L'UN DE CES DEUX AGRÉMENTS SONT IDENTIFIÉS PAR L'ICÔNE CI-CONTRE.



**AGRÉMENT DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR RÉALISER DES FORMATIONS RELEVANT DU CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE (CFESS), PAR DÉLÉGATION DE L'INSTITUT CONFÉDÉRAL D'ÉTUDES ET DE FORMATION SYNDICALE DE LA CFDT. DÉLÉGATION ICEFS, ARRÊTÉ DU 02/01/2019 JO DU 06/01/2019.**



**AGRÉMENT DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR RÉALISER DES FORMATIONS RELEVANT DU CONGÉ DE FORMATION POUR LA FORMATION DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES (ISEFOJ) DE LA CFDT. DÉLÉGATION ISEFOJ, ARRÊTÉ DU 30/03/2018 JO DU 4/04/2018.**



**SELON LES CAS, VOUS POUVEZ MOBILISER DIFFÉRENTS DROITS POUR PARTIR EN FORMATION ; REPORTEZ-VOUS À LA FIN DU CATALOGUE POUR EN SAVOIR PLUS OU TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE « COMMENT PARTIR EN FORMATION ? » ACCESSIBLE SUR LE SITE.**



# LES PARTENAIRES DE L'IREFE

*L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes est le premier organisme de formation professionnelle qualifiante pour adultes. Membre du service public de l'emploi, l'Afpa propose des formations qualifiantes sanctionnées par un titre professionnel du ministère du Travail.*



*Le Conservatoire national des arts et métiers est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche français dédié à la formation pour adultes placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur.*



**CES PARTENAIRES DE L'IREFE VOUS ACCOMPAGNENT  
DANS LE CADRE DE LA VALORISATION DU PARCOURS  
MILITANT (REPORTEZ-VOUS À LA P. 61)**



*L'Institut Belleville est l'opérateur des projets de coopération syndicale internationale de la CFDT.*



*La Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France est un organisme de Sécurité sociale qui intervient dans la prévention des risques professionnels.*



*L'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) est un organisme paritaire français institué par la loi du 10 juillet 1987 pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé.*



*L'Institut des sciences sociales du travail (ISST) a été créé en 1951 sous la double égide de l'université de Paris I et du Ministère du travail. L'ISST est un lieu privilégié d'échange entre les organisations syndicales et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.*

# CSE : CONSEILS POUR SE FORMER

## 2 FORMATIONS INITIALES CSE

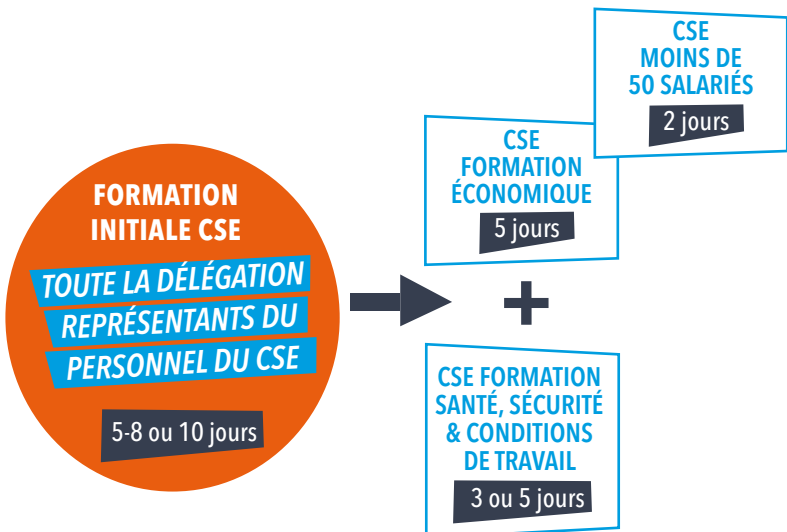
Il s'agit des formations dites obligatoires au sens où elles sont prévues par le Code du travail. L'employeur ne peut pas s'y opposer.

Toute la délégation du personnel est tenue de les suivre.

Ce sont les premières formations à suivre lors de votre prise de mandat, de préférence dans l'année de votre élection.

Elles sont au nombre de deux :

- **Formation initiale économique** (L 2315-63) : formation des titulaires en 5 jours continus ou 2 jours pour le CSE moins de 50 salariés. Cf. « Comment partir en formation » p. 65.
- **Formation initiale santé, sécurité et conditions de travail SSCT** (L2315-18) : formation en 5 jours continus pour les entreprises de plus de 300 salariés et de 3 jours pour les moins de 300 salariés.  
Cette formation s'adresse aussi aux membres composant la commission santé, sécurité et conditions de travail et aux suppléants.



## 5 FORMATIONS ASSOCIÉES AU MANDAT CSE

Compte tenu de l'ensemble des thématiques à gérer, la délégation répartit entre ses membres les différents niveaux d'attributions.

Plusieurs cas de figure peuvent se présenter en fonction des éléments d'accords obtenus au moment de la mise en place du CSE ou par le règlement intérieur de l'instance si celui-ci est déjà adopté.

Ces formations associées sont celles que chaque membre souhaitera suivre afin de renforcer l'activité spécifique dont il a la charge parmi les différentes attributions du CSE.

Elles sont chacune d'une **durée de 2 jours**.  
Il est recommandé d'avoir déjà suivi une des formations du parcours de formation initiale.



## FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Il s'agit des formations que chaque membre de la délégation CSE aura estimé nécessaires pour renforcer ou développer un domaine d'activité.

Ces formations portent sur les domaines de la communication, de la négociation, de la santé au travail...

Se référer à la page suivante « Repérer son parcours de formation ».

# REPÉRER SON PARCOURS DE FORMATION

*NOUS VOUS PROPOSONS DES PARCOURS DE FORMATION INDICATIFS SELON VOTRE MANDAT POUR VOUS AIDER À CHOISIR VOTRE FORMATION ET À INSCRIRE VOTRE PROGRESSION DANS LE TEMPS. NOUS VOUS RECOMMANDONS DE COMMENCER PAR LE STAGE « DÉCOUVERTE DE LA CFDT ».*

JE SUIS **DS** OU **SECRÉTAIRE DE SECTION**

JE SUIS ÉLU EN **CSE**

JE SUIS ÉLU EN **CSE**

OU MEMBRE DE LA **COMMISSION SSCT** (SECTEUR PRIVÉ)  
OU **CHSCT** (SECTEUR PUBLIC)

JE SUIS **RESPONSABLE DE SYNDICAT**

JE SUIS ÉLU **CT - CTE** (SECTEUR PUBLIC)

DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20



*IL NE S'AGIT NULLEMENT DE PARCOURS IMPOSÉS, MAIS CONSEILLÉS POUR VOUS ORIENTER VERS LES COMPÉTENCES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT, TOUT EN ÉVITANT LES REDONDANCES.*



# CSE

## FORMATIONS INITIALES

- CSE MOINS DE 50 SALARIÉS P.24
- CSE ÉCONOMIQUE EN 5 JOURS P.28
- CSE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (-300 SALARIÉS) P.25
- CSE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (+300 SALARIÉS) P.26

## FORMATIONS ASSOCIÉES

- SECRÉTAIRE DU CSE P.29
- TRÉSORIER DU CSE P.30
- PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.31
- AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE & FINANCIÈRE P.32
- RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES P.33

## FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
- PRENDRE LA PAROLE P.39
- FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE P.51
- QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
- LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS P.49
- INITIATION AUX FONDAMENTAUX DU DROIT SOCIAL P.53
- ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.54

# CSE SSCT / CHSCT

- CSE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL -300 SALARIÉS (PRIVÉ) P.25
- CSE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL +300 SALARIÉS (PRIVÉ) P.26
- CHSCT -300 SALARIÉS (PUBLIC) P.27
- CHSCT +300 SALARIÉS (PUBLIC) P.27
- RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES (PRIVÉ) P.33
- DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS P.44
- RISQUES PSYCHOSOCIAUX P.45
- PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - L'ARBRE DES CAUSES P.46
- CONSÉQUENCES DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL (PRIVÉ) P.47
- INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS P.48
- LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS P.49

# RESP. SYNDICAT

## FORMATIONS À MA RESPONSABILITÉ SPÉCIFIQUE

- SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.56
- TRÉSORIER DE SYNDICAT P.57
- RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT P.58
- RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT P.59



# DS - SECR. SECTION

- DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
- ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT P.36
- ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE P.37
- COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- PRENDRE LA PAROLE P.39
- CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
- PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
- FAIRE ADHÉRER P.42
- INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP P.48
- QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
- FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE P.51
- INITIATION AUX FONDAMENTAUX DU DROIT SOCIAL (PRIVÉ) P.53
- RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES P.33
- ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS (PRIVÉ) P.54

# CT - CTE

- ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT P.36
- COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- PRENDRE LA PAROLE P.39
- CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
- PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
- INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP P.48
- QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
- FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE P.51



# RESP. SYNDICAT

## FORMATIONS À DÉVELOPPER COLLECTIVEMENT

- PRÉPARER ET ORGANISER SON CONGRÈS P.60
- PLAN DE TRAVAIL DU SYNDICAT P.60
- EXÉCUTIF DU SYNDICAT P.60
- BUREAU SYNDICAL P.60

# FORMATION SPÉCIFIQUE

EN INTRA

HORS DATES CATALOGUE

*VOUS AVEZ BESOIN D'UNE FORMATION  
SUITE À VOS ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES,  
AU RENOUELEMENT DES MEMBRES  
DE VOTRE COLLECTIF CFTD, À L'ACTUALITÉ  
REVENDICATIVE DE VOTRE ENTREPRISE,  
L'IREFE PEUT CONSTRUIRE AVEC VOUS  
UNE FORMATION SPÉCIFIQUE  
RÉPONDANT À VOTRE BESOIN.*



*POUR FINALISER VOTRE DEMANDE,  
CONTACTEZ-NOUS.  
01 42 03 05 05  
CONTACT@IREFE.FR*

## CES ÉQUIPES NOUS ONT FAIT CONFIANCE

*APEC, ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE  
PARIS, ATOS, AXA, BNP PARIBAS, CARREFOUR,  
FNAC, JEFF DE BRUGES, LA POSTE, MINISTÈRE  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, MONOPRIX,  
ORANGE, VILLE DE PARIS...*

# SOMMAIRE

## DES FORMATIONS

## DE L'IREFE

### 20 DÉCOUVERTE DE LA CFDT

#### FORMATION AU MANDAT DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

# 24

- 24** CSE MOINS DE 50 SALARIÉS
- 25** CSE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) MOINS DE 300 SALARIÉS
- 26** CSE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) PLUS DE 300 SALARIÉS
- 27** CHSCT
- 28** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE
- 29** SECRÉTAIRE DU CSE
- 30** TRÉSORIER DU CSE
- 31** PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS
- 32** CSE - AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE & FINANCIÈRE
- 33** RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES

### 34 PARCOURS DE FORMATION DU DÉLÉGUÉ SYNDICAL

### 35 DÉLÉGUÉ SYNDICAL

#### FORMATION DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT

# 56

- FORMATION À LA PRISE DE RESPONSABILITÉ**
- 56** SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT
- 57** TRÉSORIER DE SYNDICAT
- 58** RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT
- 59** RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT
  
- FORMATION EN ÉQUIPE DE RESPONSABLES**
- 60** FORMATIONS À LA DEMANDE POUR LES SYNDICATS

## FORMATION COMPLÉMENTAIRE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

---

# 36

### LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE

- 36 ZOOM – AGIR COLLECTIVEMENT
- 37 ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE

### COMMUNICATION

- 38 COMMUNICATION ÉCRITE
- 39 PRENDRE LA PAROLE
- 40 CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE

### NÉGOCIATION

- 41 PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION

### DÉVELOPPEMENT

- 42 FAIRE ADHÉRER
- 43 ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ

### SANTÉ AU TRAVAIL

- 44 DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
- 45 RISQUES PSYCHOSOCIAUX
- 46 PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - L'ARBRE DES CAUSES
- 47 CONSÉQUENCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL

### AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFDT

- 48 INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP
- 49 LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
- 50 QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP)
- 51 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
- 52 VIOLENCES SEXISTES & SEXUELLES AU TRAVAIL

## FORMATION AUX FONCTIONS JURIDIQUES DROIT DU TRAVAIL

---

# 53

- 53 LES FONDAMENTAUX DU DROIT SOCIAL
- 54 ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS



**AUTRES FORMATIONS :**  
VOIR CATALOGUE  
JURIDIQUE

- 61 VALORISATION DU PARCOURS MILITANT
- 62 REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES

# DÉCOUVERTE DE LA CFDT

2

*ADHÉRENT À LA CFDT, DÉCOUVREZ  
SON ACTION, SON ORGANISATION,  
SON HISTOIRE ET LES VALEURS  
QU'ELLE PORTE.*

## JOURS

 **OBJECTIFS**

- Identifier les caractéristiques du syndicalisme CFDT
- Comprendre et participer à l'action de la CFDT

 **TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES**

- Travaux de groupe
- Exposés

 **PROGRAMME**

- Définition du syndicalisme
- Valeurs de la CFDT
- Histoire des organisations syndicales de travailleurs en France
- Organisation de la CFDT
- Moyens de l'action syndicale
- Axe revendicatif de la CFDT portant sur l'insertion des travailleurs en situation de handicap

 **INTERVENANTS**

- Animateurs de formation

22  
DATES

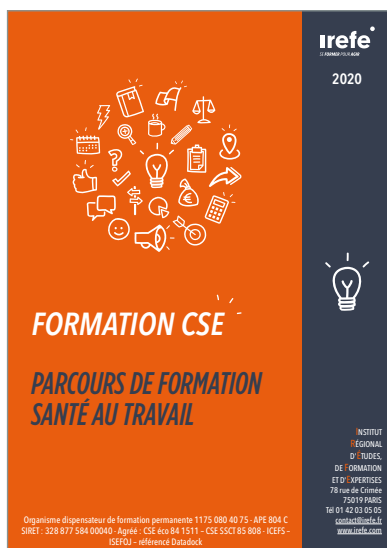
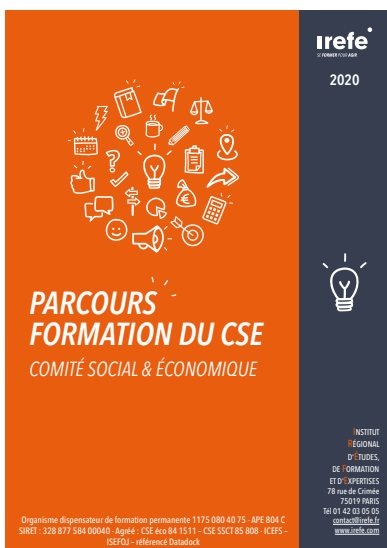
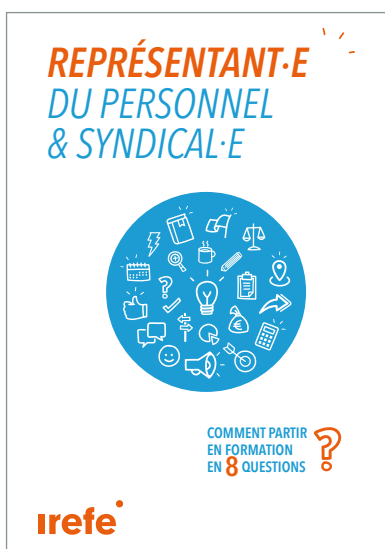
6 ET 7 JANV. (92-LA DÉFENSE) 9 ET 10 JANV. (94-CRÉTEIL) 20 ET 21 JANV. (94-CRÉTEIL) 6 ET 7 FÉV. (78-TRAPPES) 24 ET 25 FÉV. (78-TRAPPES) 27 ET 28 FÉV. (78-TRAPPES) 12 ET 13 MARS (93-BOBIGNY)

2 ET 3 AVRIL (78-TRAPPES) 20 ET 21 AVRIL (78-TRAPPES) 27 ET 28 AVRIL (95-CERGY) 13 ET 14 MAI (78-TRAPPES) 25 ET 26 MAI (77-MELUN) 4 ET 5 JUIN (92-LA DÉFENSE) 22 ET 23 JUIN (93-BOBIGNY)

7 ET 8 SEPT. (78-TRAPPES) 1 ET 2 OCT. (78-TRAPPES) 12 ET 13 OCT. (78-TRAPPES) 2 ET 3 NOV. (78-TRAPPES) 5 ET 6 NOV. (77-MELUN) 9 ET 10 NOV. (77-MELUN) 12 ET 13 NOV. (92-LA DÉFENSE) 9 ET 10 DÉC. (92-LA DÉFENSE)

# TÉLÉCHARGEZ CES PLAQUETTES DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'IREFE

SE FORMER -  
POUR AGIR



[WWW.IREFE.COM](http://WWW.IREFE.COM)

# LE PARCOURS FORMATION ÉLU·E AU CSE MOINS DE 50 SALARIÉS

---

*VOTRE PARCOURS DE FORMATION INITIALE D'ÉLU EST CONSTITUÉ DE DEUX FORMATIONS CSE : FORMATION INITIALE ET CSE FORMATION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT).*

*VOUS POUVEZ SUIVRE L'ENSEMBLE DE CE PARCOURS SUR UNE MÊME SEMAINE OU SÉPARÉMENT.*

---

## **VOUS DISEPOSEZ DU DROIT RÉGLEMENTAIRE AU CONGÉ FORMATION D'ÉLU AU CSE :**

- **CSE FORMATION - 50 SALARIÉS** : 2 jours à prendre sur vos 12 jours de CFESS/an (L 2315-63). Page 24.
- **CSE FORMATION SSCT** : 3 jours en plus (L2315-18). Page 25.



**VOUS POUVEZ SUIVRE CES DEUX FORMATIONS SUR LA MÊME SEMAINE EN CONTINU OU SÉPARÉMENT À PLUSIEURS MOIS D'INTERVALLE.**



**LA FORMATION A UN COÛT. AUSSI, NOUS VOUS INVITONS À RECHERCHER LE FINANCEMENT DE LA FORMATION CSE -50 SALARIÉS EN VOUS RAPPROCHANT DE VOTRE EMPLOYEUR.**





## LE FINANCEMENT EST DIFFÉRENT SELON LA FORMATION :

- **CSE FORMATION SSCT** : l'employeur finance le coût pédagogique de votre formation ainsi que les frais de transport et de repas.
- **CSE FORMATION - 50 SALARIÉS** : réglementairement rien n'est prévu. Deux possibilités sont données et sont à négocier avec l'employeur :



L'employeur finance cette formation dans le cadre du dialogue social au même titre que la formation SSCT (obligation réglementaire L2315-18).

## OU



L'employeur inscrit cette formation sur le plan de développement de compétences dans le cadre de la politique des ressources humaines et sollicite son OPCO pour la prise en charge financière au titre de la contribution légale. L'IREFE est enregistré Datadock ce qui permet la prise en charge par l'OPCO.



**CSE FORMATION  
- DE 50 SALARIÉS  
2 JOURS**



**CSE FORMATION SSCT  
- DE 300 SALARIÉS  
3 JOURS**



**SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS, NE RENONCEZ PAS À VOTRE PROJET DE FORMATION ET CONTACTEZ SANS TARDER L'IREFE AU 01 42 03 05 05. NOUS POURRONS PRENDRE LE TEMPS D'EXPLIQUER LES DIFFÉRENTES PRISES EN CHARGE POSSIBLES À VOTRE EMPLOYEUR.**

FORMATION INITIALE  
AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)  
SECTEUR PRIVÉ



# COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)

## MOINS DE 50 SALARIÉS

2  
JOURS

*CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT DANS LE CSE. À COMPLÉTER AVEC LA FORMATION INITIALE « SSCT MOINS DE 300 SALARIÉS » ET LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE « PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS. »*  
*CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).*



- Identifier et s'approprier les différentes activités de l'élu au CSE
- Assister les salariés



- Échange de pratiques
- Études de cas
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



- Rôle et mission de l'instance CSE
- Fonctionnement légal du CSE
- Les consultations particulières du CSE
- Moyens d'action du représentant du personnel au CSE
- Les réunions du CSE
- Moyens et outils de communication du CSE
- Rencontrer les salariés et recueillir leurs réclamations individuelles et collectives
- Droit d'alerte du CSE
- Les modalités de saisine de l'inspection du travail



- Animateurs de formation

5  
DATES



FORMATION INITIALE  
AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)  
SECTEUR PRIVÉ



# COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) MOINS DE 300 SALARIÉS

3

JOURS

*CETTE FORMATION OBLIGATOIRE RÉGLEMENTAIREMENT, VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT).*

*CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).*



OBJECTIFS

- Développer les attitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail



TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Étude de cas
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



PROGRAMME

- Rôle et fonctionnement du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Informations et consultations obligatoires
- Moyens d'action du représentant du personnel en CSE
- Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail
- Obligations de l'employeur en matière de santé au travail
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques professionnels
- Champ des conditions de travail
- Les documents obligatoires (PAPRI Pact, Document Unique...)
- Sensibilisation à la méthode « Arbre des causes » et à l'emploi des salariés en situation de handicap



INTERVENANTS

- Animateurs de formation
- Inspecteur de travail

5  
DATES



**FORMATION INITIALE**  
**AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)**  
 SECTEUR PRIVÉ



# COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) PLUS DE 300 SALARIÉS

5

JOURS

*CETTE FORMATION OBLIGATOIRE RÉGLEMENTAIRE, VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT).  
 CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).*



- Développer les attitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail



- Échange de pratiques
- Étude de cas
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



- Rôle et fonctionnement du CSE et de la commission en matière de santé, sécurité et conditions de travail et liens avec la commission SSCT
- Informations et consultations obligatoires
- Moyens d'action du représentant du personnel en CSE et du membre de la commission
- Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail
- Obligations de l'employeur en matière de santé au travail
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques professionnels
- Champ des conditions de travail
- Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail
- Les documents obligatoires (PAPRI Pact, Document Unique...)
- Sensibilisation à la méthode « Arbre des causes » et à l'emploi des salariés en situation de handicap



- Animateurs de formation
- Référent handicap
- Inspecteur du travail

11  
 DATES



FORMATION INITIALE  
AU MANDAT DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL  
SECTEUR PUBLIC

# CHSCT



---

**CETTE FORMATION OBLIGATOIRE  
RÈGLEMENTAIRE, VOUS  
PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES  
À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT.**

---



**OBJECTIFS**

- Identifier et s'approprier les différentes activités du représentant du personnel au CHSCT
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour agir sur la santé au travail



**TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES**

- Échange de pratiques
- Exercices
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



**PROGRAMME**

- Rôle et missions du CHSCT
- Fonctionnement de l'instance
- Informations et consultations obligatoires du CHSCT
- Moyens d'action du représentant du personnel
- Articulation avec les autres instances représentatives du personnel
- Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail
- Obligations de l'employeur
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques (PAPRI Pact, Document Unique, Arbre des causes)
- Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail
- L'emploi des salariés en situation de handicap



**INTERVENANTS**

- Animateurs de formation
- Ergonome et Référent handicap (uniquement pour la formation CHSCT +300)

**1**  
DATE

**PLUS DE  
300 AGENTS**

6 AU 10  
JANV.

**EN 5 JOURS**

**1**  
DATE

**MOINS DE  
300 AGENTS**

30 AU 1<sup>ER</sup>  
MARS/AVR.

**EN 3 JOURS**

**FORMATION INITIALE**  
**AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)**  
 SECTEUR PRIVÉ



# COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE

## FORMATION ÉCONOMIQUE

5

JOURS

*CETTE FORMATION OBLIGATOIRE RÉGLEMENTAIRE, VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE NOUVEAU MANDAT DANS LE CSE. À COMPLÉTER AVEC LA FORMATION INITIALE OBLIGATOIRE SSCT. CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).*



- Identifier et s'appropriier les différentes activités de l'élu au CSE
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour promouvoir et agir sur la politique générale de l'entreprise
- Recueillir et porter les réclamations individuelles et collectives des salariés



- Échange de pratiques
- Études de cas
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



- Rôle et mission de l'instance CSE
- Fonctionnement légal du CSE
- Informations et consultations obligatoires
- Moyens d'action du représentant du personnel au CSE
- Moyens et outils de communication du CSE
- Base de données économiques et sociales (BDES)
- Rencontrer les salariés et recueillir leurs réclamations individuelles et collectives
- Recours à l'expertise
- Actions de l'instance en matière de prévention des risques professionnels et pour l'emploi des salariés en situation de handicap



- Animateurs de formation
- Cabinet d'expertise du CSE

11  
DATES



FORMATION ASSOCIÉE  
AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)  
SECTEUR PRIVÉ

# SECRÉTAIRE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE

2

JOURS

CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA  
D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES  
À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT DE  
SECRÉTAIRE AU SEIN DU COMITÉ SOCIAL  
& ÉCONOMIQUE.

**AVOIR SUIVI LA FORMATION CSE MOINS  
DE 50 SALARIÉS OU ÉCONOMIQUE.  
CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).**



OBJECTIFS

- Identifier le rôle et les fonctions du secrétaire du CSE
- Construire son rôle stratégique de secrétaire du CSE



TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Étude de cas
- Exposés
- Travaux de groupe
- Travail individuel



PROGRAMME

- Les attributions du secrétaire du CSE et les moyens mis à sa disposition
- Les réunions du CSE et leurs modalités de fonctionnement
- Différenciation des niveaux information, consultation et négociation
- Les différentes activités de communication : au sein du comité, des commissions et auprès des salariés
- L'action du secrétaire du CSE sur l'emploi des salariés en situation de handicap



INTERVENANT

- Formateur

2  
DATES



FORMATION ASSOCIÉE  
 AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)  
 SECTEUR PRIVÉ

# TRÉSORIER·ÈRE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE

# 2

JOURS

CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA  
 D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES  
 À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT SPÉCIFIQUE  
 AU SEIN DE CETTE INSTANCE.

*CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).*



OBJECTIFS

- Repérer le rôle spécifique du trésorier, ses prérogatives et ses obligations
- Élaborer et contrôler le budget du CSE
- Identifier les responsabilités politiques, juridiques et comptables du trésorier



TECHNIQUES  
 PÉDAGOGIQUES

- Étude de documents
- Étude de cas
- Exposés



PROGRAMME

- Rôle du trésorier du CSE
- Organisation de la comptabilité : le plan comptable, le bilan, le compte de résultat
- Ressources du CSE
- Les deux budgets du CSE
- Gestion des activités sociales et culturelles
- Certification des comptes



INTERVENANT

- Expert-comptable

# 2

DATES





# COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS

2

JOURS

*POUR PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS, IL VOUS FAUT RENCONTRER ET ÉCOUTER LES SALARIÉS POUR RECUEILLIR LES DEMANDES AFIN DE LES PRÉSENTER À L'EMPLOYEUR DANS LE CADRE DU CSE, DE COMMISSIONS ET/OU D'ENTRETIENS FACE À L'EMPLOYEUR.*  
**CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).**



OBJECTIFS

- Recueillir les réclamations individuelles et collectives des salariés
- Porter les réclamations auprès de l'employeur



TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES

- Mises en situation
- Échange de pratiques
- Travaux de groupe
- Exposés
- Moyens d'action du représentant du personnel pour répondre à la prévention des risques professionnels



PROGRAMME

- Méthode de recueil des réclamations des salariés
- Distinguer les réclamations individuelles et collectives
- Méthode pour porter ces réclamations auprès de l'employeur
- Le représentant du personnel au CSE et l'activité de la section syndicale



INTERVENANTS

- Animateurs de formation

6  
DATES



FORMATION ASSOCIÉE  
 AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)  
 SECTEUR PRIVÉ

# COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE & FINANCIÈRE

# 2

JOURS

ÉLU·E DU CSE, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'APPRÉHENDER ET DE FAIRE ÉVOLUER LES PROJETS STRATÉGIQUES PRÉSENTÉS PAR VOS DIRECTIONS.

**AVOIR SUIVI LA FORMATION CSE OU AVOIR ÉTÉ ÉLU PENDANT AU MINIMUM UN MANDAT.  
 CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).**



OBJECTIFS

- Analyser et anticiper les répercussions de la politique économique, financière et sociale de l'entreprise
- Se positionner et argumenter en termes d'orientations stratégiques lors des procédures d'information et de consultation



TECHNIQUES  
 PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Étude de documents
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Situation économique de l'entreprise
- Documents économiques et financiers fournis au CSE
- Lecture et analyse des documents économiques de l'entreprise
- Construction motivée des avis rendus en CSE



INTERVENANTS

- Formateur
- Cabinet d'expertise en CSE

# 2

DATES



FORMATION ASSOCIÉE  
AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)  
SECTEUR PRIVÉ



# RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

2

JOURS

*DÉSIGNÉ·E COMME RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DÉFINIR VOTRE RÔLE ET LES ACTIONS DONT VOUS DISPOSEZ POUR MENER VOTRE ACTIVITÉ AU SEIN DE L'INSTANCE CSE.*

*AVOIR SUIVI LA FORMATION INITIALE CSE SSCT.  
CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 12 ET 13).*



OBJECTIFS

- Identifier le rôle et les attributions du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes



TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES

- Travaux de groupe
- Jeux-cadres
- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situation



PROGRAMME

- Historique et définitions du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Les différents types de harcèlement sexuel
- Les obligations légales de l'employeur en matière de harcèlement sexuel
- Le rôle et les attributions du référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Les risques de harcèlement sexuel
- Les moyens pour lutter contre le harcèlement sexuel
- Mise en pratique d'une démarche de lutte contre le harcèlement sexuel



INTERVENANTS

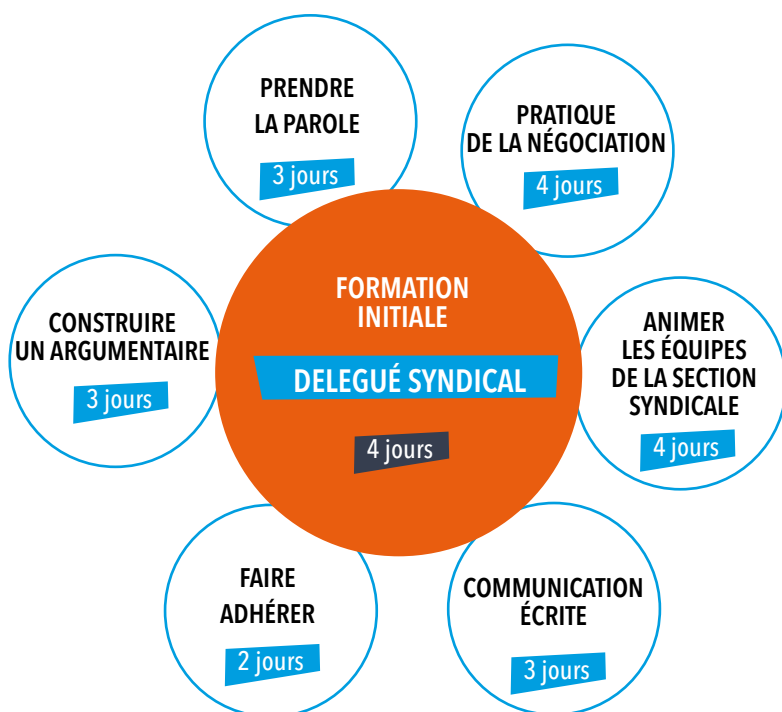
- Formateur
- Secrétaire régional-e

4  
DATES



# LE PARCOURS FORMATION DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E

LA FORMATION INITIALE DÉLÉGUÉ SYNDICAL  
EST INCONTOURNABLE.  
CE MANDAT SYNDICAL EST CONSTITUÉ  
DE 5 DOMAINES D'ACTIVITÉS POUR LESQUELS  
NOUS VOUS PROPOSONS POUR CHACUN  
UNE FORMATION SPÉCIFIQUE.



*VOUS POURREZ AUSSI PARTICIPER AUX A.B.C.D'IREFE :  
UNE DEMI-JOURNÉE CONSACRÉE À UN THÈME D'ACTUALITÉ.*

# DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E

4

JOURS

*VOUS REPRÉSENTEZ LA CFDT DANS VOTRE ENTREPRISE, VOUS DEVEZ DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES MULTIPLES. CETTE FORMATION INITIALE VOUS PROPOSE DE CONSTRUIRE VOTRE RÔLE DE DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET DE RENFORCER VOS MOYENS D'ACTION. ELLE SERA À COMPLÉTER PAR D'AUTRES FORMATIONS (CF. PAGE 34).*



OBJECTIFS

- Identifier les missions et les attributions du délégué syndical
- Construire son rôle de délégué syndical
- Promouvoir une démarche d'action collective et de négociation dans l'entreprise



TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Travaux de groupe
- Exercices
- Mise en situation



PROGRAMME

- Rôle et fonctions du délégué syndical
- Repérage de l'environnement du délégué syndical
- Moyens d'action du délégué syndical
- Place du délégué syndical CFDT dans la section syndicale d'entreprise
- Rôle du délégué syndical dans la négociation collective
- Construction du dialogue social
- Accord pour les travailleurs en situation de handicap
- Axes revendicatifs CFDT



INTERVENANTS

- Formateur
- Secrétaire régional·e de la CFDT Île-de-France

9  
DATES

13 AU 16 JANV.    3 AU 6 FÉV.    9 AU 12 MARS    4 AU 7 MAI    2 AU 5 JUIN

7 AU 10 SEPT.    5 AU 8 OCT.    16 AU 19 NOV.    14 AU 17 DÉC.

(92-LA DÉFENSE)

## FORMATION COMPLÉMENTAIRE

## LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE

## SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

# ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT

# 3

## JOURS

**VOUS ÊTES MILITANT D'UNE SECTION SYNDICALE. CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DÉCOUVRIR LES ENJEUX DU TRAVAIL COLLECTIF ET LES MOYENS QUI LE FAVORISENT.**

**IL EST IMPÉRATIF DE S'INSCRIRE AU MOINS À DEUX D'UNE MÊME SECTION SYNDICALE ET AVOIR DÉJÀ SUIVI LA FORMATION « DÉCOUVERTE DE LA CFDT »**



### OBJECTIFS

- Identifier les enjeux du collectif dans l'action syndicale
- S'approprier des méthodes de pratiques collectives syndicales



### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Travaux de groupe
- Ateliers pédagogiques



### PROGRAMME

- Composition des différents collectifs syndicaux
- Place de l'acteur dans les collectifs syndicaux
- Fonctionnement d'un collectif
- Ateliers de pratiques syndicales portant sur des thèmes revendicatifs
- Méthode d'élaboration collective de projet d'action



### INTERVENANTS

- Animateurs de formation
- Responsable régional et délégué régional de la CFDT Île-de-France

# 1

## DATE



9 AU 11 JUIN

FORMATION COMPLÉMENTAIRE  
DES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX  
LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE  
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

# ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE

4

JOURS

*SECRÉTAIRE DE SECTION OU DÉLÉGUÉ SYNDICAL, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE CONSTRUIRE VOTRE RÔLE POUR CONDUIRE LE TRAVAIL D'ÉQUIPE DE LA SECTION SYNDICALE ET POUR METTRE EN ŒUVRE DE FAÇON DÉMOCRATIQUE DES PROJETS SYNDICAUX.*



OBJECTIFS

- Identifier le rôle et les fonctions de l'animateur de la section syndicale CFDT
- Mettre en œuvre un travail collectif pour une action syndicale



TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Mises en situation
- Étude de cas
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Rôle et fonction d'animateur du collectif de la section syndicale
- Conduite de réunion
- Mise en place du plan de travail de la section syndicale
- Communication interne et externe de la section
- Gestion et animation d'équipes
- Éléments favorisant une action collective syndicale
- Freins et obstacles à la réalisation d'un travail d'équipe



INTERVENANT

- Formateur

4  
DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE  
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX  
COMMUNICATION  
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

# COMMUNICATION ÉCRITE

3  
JOURS

*VOUS DEVEZ RÉDIGER DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCRITS POUR INFORMER, EXPLIQUER, RENDRE COMPTE, MOBILISER... CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'ÊTRE PLUS AUTONOME ET EFFICACE DANS LE CHOIX DU CONTENU ET DES SUPPORTS DE VOTRE COMMUNICATION.*

*APPORTEZ VOS DOCUMENTS ÉCRITS (TRACTS, JOURNAUX, COMPTES-RENDUS...). NOUS LES ÉTUDIERONS DANS LE CADRE D'EXERCICES PRATIQUES AU COURS DE LA FORMATION.*



#### OBJECTIFS

- Découvrir les caractéristiques et spécificités des différents écrits et de leurs supports
- Mettre en pratique différentes techniques de communication écrite



#### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Échange de pratiques
- Exercices
- Exposés



#### PROGRAMME

- Les obstacles rencontrés à l'écrit
- Les pratiques de communication écrite
- La structure d'un écrit et la recherche du message essentiel
- La rédaction : les facteurs de lisibilité et de visibilité
- Les différents supports de diffusion dont les outils numériques et réseaux sociaux



#### INTERVENANTS

- Formateurs

4  
DATES





# PRENDRE LA PAROLE

3  
JOURS

*VOUS DEVEZ PRENDRE LA PAROLE AU QUOTIDIEN, DIALOGUER, RECUEILLIR DE L'INFORMATION, ANIMER DES RÉUNIONS...  
CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'AMÉLIORER VOTRE COMMUNICATION ORALE À PARTIR D'UN TRAVAIL SPÉCIFIQUE SUR VOS RESSOURCES PERSONNELLES DE COMMUNICANT.*



**OBJECTIFS**

- Comprendre les effets de ses modes de communication
- Développer ses capacités à communiquer à l'oral



**TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES**

- Partage et analyse des expériences
- Exercices
- Exposés
- Étude de cas



**PROGRAMME**

- Bases de la communication orale
- Différentes façons de communiquer et leurs effets
- Facteurs facilitant les échanges et ceux faisant obstacle



**INTERVENANTE**

- Comédienne-formatrice

6  
DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE  
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX  
COMMUNICATION  
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

# CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE

# 3

JOURS

*LORS DE VOS PRISES DE PAROLE, VOUS AVEZ BESOIN DE CONVAINCRE. CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'AMÉLIORER VOTRE FORCE DE CONVICTION EN VOUS APPUYANT SUR UNE STRATÉGIE HORS DE TOUTE MANIPULATION.*

*POUR VOUS INSCRIRE, VOUS DEVEZ AVOIR PARTICIPÉ À LA FORMATION « PRENDRE LA PAROLE » OU « PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION ».*



OBJECTIFS

- Identifier les enjeux et les logiques d'argumentation
- Préparer ses arguments en utilisant une méthodologie
- Adapter son argumentation en fonction des situations



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Partage et analyse des expériences
- Exercices



PROGRAMME

- L'argumentation dans la communication
- Analyse de la situation et des interlocuteurs
- Sélection des arguments par une typologie
- Différents types de raisonnement
- Trois registres du discours
- Différents types de plan



INTERVENANTE

- Comédienne-formatrice

# 2

DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE  
DES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX  
NÉGOCIATION  
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

# PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION

4

JOURS

*CETTE FORMATION PRÉSENTE LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROCESSUS DE NÉGOCIATION. ELLE PERMET D'APPROFONDIR LA MÉTHODE GÉNÉRALE LIÉE À L'ACTIVITÉ DE NÉGOCIATEUR. LA FORMATION S'ADRESSE AUX MILITANTS D'ENTREPRISE OU D'ÉTABLISSEMENT QUI SONT AMENÉS À NÉGOCIER EN TANT QUE DÉLÉGATION CFDT.*

*CETTE FORMATION NE TRAITE PAS D'UN THÈME DE NÉGOCIATION EN PARTICULIER MAIS DE L'ACTIVITÉ DE NÉGOCIATEUR.*



OBJECTIFS

- Identifier les différentes situations de négociation
- Analyser le processus de négociation
- Préparer et conduire une négociation



TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES

- Alternance de travaux individuels et en groupe
- Jeux de rôle
- Exposés



PROGRAMME

- Différentes situations de négociation
- Repères théoriques sur les modes de négociation
- Étapes clés du processus de négociation
- Stratégies d'acteurs dans une négociation
- Entraînements à la négociation
- Place de la communication dans la négociation
- Compétences nécessaires du négociateur et/ou de l'équipe de négociation



INTERVENANTS

- Formateurs

4  
DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE  
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX  
DÉVELOPPEMENT - REPRÉSENTATIVITÉ  
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

# FAIRE ADHÉRER

2  
JOURS

*MILITANTS DANS VOTRE SECTION OU VOTRE ÉTABLISSEMENT, VOUS ÊTES AMENÉS À RENCONTRER DES SALARIÉS ET À LEUR PROPOSER D'ADHÉRER À LA CFDT. CETTE FORMATION VOUS DONNERA LES MOYENS D'ÊTRE PLUS À L'AISE POUR FAIRE ADHÉRER ET OBTENIR DES RÉSULTATS. AVOIR SUIVI AU PRÉALABLE LA FORMATION « DÉCOUVERTE DE LA CFDT ».*



#### OBJECTIFS

- Intégrer le syndicalisme d'adhérents
- Proposer l'adhésion, argumenter et répondre aux objections
- Finaliser l'adhésion et fidéliser les adhérents



#### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Mises en situation
- Exposés
- Travaux de groupe



#### PROGRAMME

- Pratiques du syndicalisme d'adhérents
- Éléments facilitant la rencontre avec les salariés
- Raisons d'adhérer à la CFDT
- Argumentaires et contre-argumentaires à l'adhésion
- Proposer l'adhésion et la finaliser
- Suivi des adhérents



#### INTERVENANTS

- Animateurs de formation

4  
DATES



# ADHÉRENT·E CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ·E

# 2

JOURS

*LE PASSAGE À LA RETRAITE EST UN MOMENT IMPORTANT DE LA VIE DES SALARIÉS ET AGENTS. AVEC LA CFDT, VOUS POUVEZ RESTER ADHÉRENT OU MILITANT, LE DEVENIR, ET PARTICIPER AINSI À LA CONSTRUCTION DES ACTIONS REVENDICATIVES DES RETRAITÉS.*



**OBJECTIFS**

– Se situer avec la CFDT comme acteur de la société pendant sa retraite



**TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES**

– Techniques pédagogiques  
– Exposés  
– Travaux de groupe



**PROGRAMME**

– Les représentations liées à la retraite  
– Les étapes pour préparer sa retraite  
– Les structures de retraités dans la CFDT  
– Les moyens au service de l'action syndicale des retraités  
– Les revendications au service de l'action syndicale des retraités



**INTERVENANT**

– Animateur de formation de l'Union confédérale des retraités CFDT

# 2

DATES

19 ET 20  
MARS

17 ET 18  
SEPT.

FORMATION COMPLÉMENTAIRE  
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL  
SANTÉ AU TRAVAIL  
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

# DOCUMENT UNIQUE

## PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

3  
JOURS

*LES RISQUES PROFESSIONNELS MENACENT  
LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE DES SALARIÉS.  
CETTE FORMATION VOUS AIDERA À PRENDRE  
VOTRE PLACE COMME ACTEUR ESSENTIEL DANS  
LA DÉMARCHÉ DE PRÉVENTION DES RISQUES  
PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE.*



OBJECTIFS

- Identifier le cadre réglementaire et les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Agir sur la prévention des risques professionnels



TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Travaux de groupe
- Exercices



PROGRAMME

- Enjeux de la prévention
- Différents acteurs et leurs contributions
- Composantes du risque professionnel
- Principes généraux de la prévention des risques professionnels
- Cotation et classement des risques professionnels
- Indicateurs des accidents de travail et maladies professionnelles
- Plan de prévention des risques professionnels
- Documents obligatoires : Document Unique et PAPRI Pact



INTERVENANTS

- Formateur

2  
DATES



# RISQUES PSYCHOSOCIAUX

2  
JOURS

*VOUS SOUHAITEZ AGIR POUR AMÉLIORER  
LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS VOTRE  
ENTREPRISE.  
CETTE FORMATION VOUS APPORTERA  
LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES POUR METTRE  
EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES  
RISQUES PSYCHOSOCIAUX (STRESS, VIOLENCE,  
HARCÈLEMENT, ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL).*



**OBJECTIFS**

- Situer le rôle du représentant du personnel dans l'action de prévention des risques psychosociaux
- Choisir des méthodes de diagnostic pour agir sur la santé au travail



**TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES**

- Exposés
- Échange de pratiques
- Travaux de groupe
- Exercices



**PROGRAMME**

- Définition des risques psychosociaux
- Définition d'un travail de qualité
- Atouts et limites des actions sur les risques professionnels
- Accords nationaux interprofessionnels sur le stress, les violences au travail et la qualité de vie au travail centré sur le travail
- Conditions de réalisation d'entretiens auprès des salariés



**INTERVENANT**

- Formateur

2  
DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE  
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL  
SANTÉ AU TRAVAIL  
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

# PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL L'ARBRE DES CAUSES

# 4

JOURS

1 SESSION  
DE 3 ET 1 JOURS

*VOUS SOUHAITEZ RENFORCER VOTRE PRATIQUE D'ANALYSE ET D'ENQUÊTE EN CAS D'ACCIDENT DU TRAVAIL. CETTE FORMATION-ACTION VOUS PERMET D'ACQUÉRIR LA MÉTHODE DE L'ARBRE DES CAUSES.*



OBJECTIFS

- Organiser et réaliser une enquête suite à un accident de travail avec la méthode « Arbre des causes »
- Concevoir des revendications syndicales en vue d'orienter une politique préventive



TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES

- Étude de cas
- Exercices
- Travaux de groupe
- Réalisation d'une enquête entre les deux sessions



PROGRAMME

- Processus d'enquête
- L'arbre des causes
- Étude d'un accident du travail survenu dans votre entreprise
- Mise en place d'une stratégie de prévention dans le cadre d'une dynamique syndicale



INTERVENANTS

- Formateur
- Ergonome

# 1

DATE

28 AU 30 SEPT.  
+ 13 NOV.



# CONSÉQUENCES DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL

3  
JOURS

*LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL, LE RECUIL DE L'ÂGE DE LA RETRAITE SONT AUTANT DE FACTEURS QUI VONT AVOIR UNE INFLUENCE SUR LA SANTÉ DES SALARIÉS.*

*MAIS LA SANTÉ DU SALARIÉ AURA, ELLE, UNE INCIDENCE SUR LE DÉROULEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL, VOIRE SUR SA RUPTURE.*

*CETTE FORMATION S'ADRESSE À CEUX QUI SOUHAITENT ÊTRE EN MESURE D'AGIR SUR LES SITUATIONS À RISQUE ET DE CONSEILLER EFFICACEMENT LES SALARIÉS FRAGILISÉS PAR LEUR ÉTAT DE SANTÉ.*

47



**OBJECTIFS**

- Repérer le cadre de la responsabilité de l'employeur et du salarié
- Identifier les conséquences de la maladie sur le déroulement du contrat de travail



**TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES**

- Étude de cas
- Exposés
- Travaux de groupe



**PROGRAMME**

- Le cadre de la protection de la santé du salarié
- Responsabilité de l'employeur et du salarié en matière de santé au travail
- Le salarié reconnu travailleur handicapé
- Accident du travail et maladie professionnelle
- L'arrêt de travail
- L'inaptitude
- La rupture du contrat



**INTERVENANT**

- Formateur

1  
DATE

—  —  
2 AU 4  
JUIN

FORMATION COMPLÉMENTAIRE  
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL  
AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFDT  
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

# INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

3  
JOURS

*LA CFDT AGIT POUR L'INSERTION ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP. DES DISPOSITIONS LÉGALES EXISTENT. LE RECRUTEMENT EN ENTREPRISE RESTE DIFFICILE À METTRE EN ŒUVRE, ET EST PARFOIS MAL COMPRIS. CETTE FORMATION VOUS AIDERA À MENER UNE ACTION EFFICACE EN FAVEUR DE CES SALARIÉS.*



**OBJECTIFS**

- Identifier les dispositifs légaux du handicap en France
- Repérer et sensibiliser les acteurs de l'entreprise privée ou publique sur la question de l'emploi des travailleurs en situation de handicap



**TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES**

- Étude de cas
- Exposés
- Travaux de groupes



**PROGRAMME**

- Dispositions légales en matière de handicap en France
- Travail sur les représentations liées à la situation de handicap
- Identification des acteurs internes et externes
- Modalités d'emploi des salariés en situation de handicap
- Axes revendicatifs CFDT en faveur des travailleurs en situation de handicap



**INTERVENANTS**

- Formateur
- Secrétaire régional de la CFDT Île-de-France
- Intervenant UNIHR THANSITION

2  
DATES

13 AU 15  
JANV.      14 AU 16  
SEPT.

FORMATION COMPLÉMENTAIRE  
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL  
AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFDT  
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

# LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

# 2

JOURS

---

*LA CFDT S'ENGAGE CONTRE TOUTES  
LES DISCRIMINATIONS.  
CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE  
MIEUX PRENDRE EN CHARGE LA QUESTION  
DE LA DISCRIMINATION DANS VOTRE  
ÉTABLISSEMENT.*

---



**OBJECTIFS**

- Repérer les situations à risque
- Mettre en œuvre un processus de prévention et de sensibilisation



**TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES**

- Exposés
- Étude de documents
- Travaux de groupes



**PROGRAMME**

- Définition juridique des notions de discrimination et de harcèlement moral ou sexuel
- Situations de discrimination
- Obligations générales de prévention
- Accords en matière de diversité
- Répertoire des actions et des outils réalisés par les équipes syndicales



**INTERVENANTS**

- Formateur
- Référent Discriminations de la CFDT Île-de-France

# 2

DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE  
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX  
AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFDT  
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

# QVT-EP

## QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL – ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

# 2

JOURS

*AGIR DANS L'ENTREPRISE SUR CES DEUX DOMAINES CONSTITUE UNE OPPORTUNITÉ POUR RÉINVESTIR LA QUESTION DU TRAVAIL AVEC UN ENJEU D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE. CETTE FORMATION S'ADRESSE À TOUS LES MILITANTS QUI SOUHAITENT S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHÉ DE NÉGOCIATION POUR GARANTIR L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION.*



OBJECTIFS

- S'approprier le contenu et la démarche de l'accord national interprofessionnel sur la QVT-EP
- Identifier les moyens d'action sur la qualité de vie au travail et sur l'égalité entre les femmes et les hommes



TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Définition de la qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle
- Le contenu de l'accord national interprofessionnel de la QVT-EP
- Le droit d'expression des salariés
- Les espaces de discussion des salariés
- Le dispositif légal sur l'égalité professionnelle
- Les moyens d'action pour la prévention des risques professionnels pour agir sur la QVT-EP



INTERVENANTS

- Formateurs
- Secrétaire régional-e de la CFDT Île-de-France

# 3

DATES

24 ET 25  
FÉV.      1 ET 2  
OCT.      30 ET 1<sup>ER</sup>  
NOV./DÉC.

FORMATION COMPLÉMENTAIRE  
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL  
AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFTD  
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

# FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

3  
JOURS

*ÉLU DE CT, CTE, CSE, MEMBRE DE LA COMMISSION DE FORMATION, DS, SECRÉTAIRE DE SECTION, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DEVENIR ACTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC) ET D'EN FAIRE UN AXE REVENDICATIF À PART ENTIÈRE POUR VOTRE ÉQUIPE SYNDICALE.*



OBJECTIFS

- Identifier les éléments législatifs en vigueur et les différents dispositifs
- Construire une politique revendicative en matière de formation professionnelle dans l'entreprise, l'établissement ou l'administration



TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Travaux de groupes et individuels
- Étude de cas



PROGRAMME

- Éléments de législation sur la formation professionnelle continue : les différents dispositifs
- Dispositifs à l'initiative de l'employeur / du salarié
- Outils de diagnostic des besoins des salariés
- Analyse des freins au départ en formation
- Plan d'action revendicatif sur la FPC
- Éléments de négociation du plan de développement des compétences



INTERVENANTS

- Formateurs
- Référent emploi/formation

1  
DATE



14 AU 16  
SEPT.

FORMATION COMPLÉMENTAIRE  
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL  
AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFDT  
SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ

# VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

1  
JOUR

*LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AU TRAVAIL EST UNE DES PRIORITÉS DE LA CFDT DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES. MILITANTS CFDT DANS L'ADMINISTRATION OU DANS UNE ENTREPRISE, NOUS VOUS PROPOSONS UNE JOURNÉE DE FORMATION AFIN DE VOUS SENSIBILISER AU THÈME ET D'ENGAGER UN TRAVAIL SPÉCIFIQUE POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL.*

  
OBJECTIFS

- Repérer les éléments permettant d'élaborer une politique de prévention des violences sexuelles et sexistes au travail

  
TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Travaux en groupe

  
PROGRAMME

- Réalité qualitative et quantitative des violences sexuelles et sexistes au travail
- Identification réglementaire au travers des sources de droit (pénal, travail et fonction publique)
- Différents acteurs et étapes de prise en charge d'une victime de violences sexuelles et sexistes au travail

  
INTERVENANTS

- Formateur
- Secrétaire régional-e de la CFDT Île-de-France en charge de l'égalité professionnelle

4  
DATES





# LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL

1

JOUR

*LES MANDATÉS ET LES REPRÉSENTANTS  
DU PERSONNEL SONT SOUVENT  
CONFRONTÉS AUX RÈGLES RELATIVES  
AU CONTRAT DE TRAVAIL.  
CETTE JOURNÉE VOUS PERMETTRA D'AVOIR  
LES BASES JURIDIQUES NÉCESSAIRES.*



**OBJECTIFS**

– Connaître les bases du droit du travail



**TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES**

– Exposé



**PROGRAMME**

– Introduction au droit  
– Sources du droit du travail  
– Hiérarchie des normes  
– Contrat de travail : formation, exécution, rupture



**INTERVENANT**

– Formateur

3

DATES



FORMATION AUX FONCTIONS JURIDIQUES -  
DROIT DU TRAVAIL  
SECTEUR PRIVÉ

# ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS

# 6

**JOURS**  
2 SESSIONS  
DE 3 JOURS

*VOUS ÊTES SOLLICITÉ AU QUOTIDIEN PAR LES SALARIÉS SUR DES QUESTIONS JURIDIQUES. LE DROIT DU TRAVAIL EST UN OUTIL POUR VOTRE ACTION. CE CYCLE DE FORMATION DE SIX JOURS VOUS PERMETTRA DE REPÉRER LE CADRE JURIDIQUE DANS LEQUEL VOUS ORGANISEZ LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES SALARIÉS ET DES ADHÉRENTS CFDT.*

***VOUS DEVEZ ÊTRE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DEPUIS AU MOINS UN MANDAT.***



**OBJECTIFS**

- Acquérir les connaissances de base du droit du travail
- Construire une pratique dans l'utilisation du droit du travail pour défendre les salariés



**TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES**

- Échange de pratiques
- Étude de documents
- Étude de cas
- Apports théoriques



**PROGRAMME**

- Bases et principes du droit du travail
- Contrat de travail : CDI, CDD...
- Modification du contrat de travail
- Causes et ruptures du contrat de travail
- Statut des travailleurs en situation de handicap
- Préparation de l'entretien et de l'assistance du salarié
- Droits à l'assistance de l'adhérent CFDT



**INTERVENANTS**

- Formateur
- Inspecteur du travail
- Conseillers prud'hommes

**3**  
**DATES**

4 AU 6 MARS  
27 AU 29 AVR.

13 AU 15 MAI  
17 AU 19 JUIN

5 AU 6 OCT.  
2 AU 4 NOV.



# LE PARCOURS FORMATION RESPONSABLES DE SYNDICATS



ÊTRE RESPONSABLE D'UN SYNDICAT NÉCESSITE D'EXERCER UNE ACTIVITÉ NOUVELLE ET SPÉCIFIQUE NÉCESSITANT DE DÉVELOPPER DES **COMPÉTENCES INDIVIDUELLES** EN TANT QUE :

- **SECRETARE GÉNÉRAL·E**
- **TRÉSORIER·E**
- **RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT**
- **RESPONSABLE FORMATION.**

NOUS VOUS PROPOSONS UNE FORMATION SPÉCIFIQUE POUR CHACUNE DE CES RESPONSABILITÉS. CES RESPONSABILITÉS INDIVIDUELLES SONT À PARTAGER AVEC D'AUTRES AU SEIN DE COLLECTIFS DE TRAVAIL DITES INSTANCES (EXÉCUTIF, BUREAU...) POUR AGIR ENSEMBLE.

CES FORMATIONS PORTENT SUR DES OBJECTIFS DE **COMPÉTENCES COLLECTIVES** ET SONT DONC DES FORMATIONS À LA DEMANDE. L'IREFE ANALYSE AVEC VOUS VOTRE DEMANDE ET VOUS AIDE À IDENTIFIER VOS BESOINS (PAGE 60).

FORMATION DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT  
FORMATION INITIALE À LA PRISE DE RESPONSABILITÉ

# SECRÉTAIRE GÉNÉRAL·E DE SYNDICAT

# 6

**JOURS**

**3 SESSIONS  
DE 2 JOURS**

*SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT,  
NOUVEAU OU EXPÉRIMENTÉ, VOUS  
VOULEZ RÉFLÉCHIR SUR VOTRE RÔLE  
ET CONFRONTER VOTRE PRATIQUE  
CONCERNANT L'ANIMATION  
ET LE PILOTAGE DES ÉQUIPES QUI  
COMPOSENT VOTRE SYNDICAT.*



**OBJECTIFS**

- Identifier les fonctions du secrétaire de syndicat
- Repérer et utiliser les techniques favorisant l'animation, le pilotage de l'exécutif et des instances de son syndicat pour ajuster sa pratique
- Inscrire son rôle de secrétaire général de syndicat dans l'activité de l'interprofessionnel



**TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES**

- Travaux de groupes et individuels
- Exercices
- Étude de documents



**PROGRAMME**

- Missions du secrétaire général de syndicat
- Rôle du syndicat au sein de la CFDT
- Fonctionnement statutaire du syndicat
- Autoévaluation de son rôle d'animation d'équipes
- Techniques d'animation et de pilotage d'équipes
- Les axes revendicatifs de l'Union régionale Île-de-France
- Pilotage d'axes revendicatifs



**INTERVENANTS**

- Formateurs
- Secrétaires régionaux de la CFDT Île-de-France

**1  
DATE**

2 ET 3 MARS  
+ 11 ET 12 MAI  
+ 17 ET 18 SEPT.

# TRÉSORIER·E DE SYNDICAT

3

JOURS

*TRÉSORIER DE SYNDICAT,  
CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA  
DE DÉVELOPPER OU DE RENFORCER VOS  
COMPÉTENCES EN MATIÈRE POLITIQUE,  
JURIDIQUE ET COMPTABLE.*



OBJECTIFS

- Identifier le rôle du trésorier de syndicat
- Construire et conduire la politique financière en lien avec la politique globale du syndicat



TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES

- Exposé
- Étude de documents
- Travaux de groupe



PROGRAMME

- Rôle et place du trésorier dans un syndicat
- Articulation avec les instances d'un syndicat
- Éléments clés et conséquences des règles de transparence financière
- Éléments d'une politique et d'un plan d'action financier d'un syndicat
- Budget d'un syndicat et documents comptables
- Outils de gestion d'un syndicat



INTERVENANTS

- Formateur
- Expert-comptable
- Trésorier·e de la CFDT Île-de-France

1  
DATE



16 AU 18  
NOV.

# RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT

# 3

JOURS

*RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE RENFORCER LES CAPACITÉS D'ANTICIPATION ET D'INNOVATION DE VOTRE SYNDICAT ET DE RÉALISER, AINSI, UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT.*



**OBJECTIFS**

- S'approprier le sens politique du développement et de la responsabilité
- Construire un projet de développement et des plans d'action
- Animer une politique de développement en lien avec les instances du syndicat



**TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES**

- Travaux de groupe
- Exercices
- Exposés



**PROGRAMME**

- Principes et pratiques du syndicalisme d'adhérents
- Outils de diagnostic / Méthode projet
- Cartographie du syndicat
- Conduite de projet de développement
- Démultiplication des actions au sein des sections
- Animation d'équipes



**INTERVENANTS**

- Formateur
- Secrétaire régional-e de la CFDT Île-de-France en charge du développement

# 1

DATE



5 AU 7  
FÉV.

# RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT

3  
JOURS

*CETTE FORMATION VOUS PROPOSE DE DÉFINIR  
LA FONCTION DU RESPONSABLE DE FORMATION  
DU SYNDICAT.  
ELLE VOUS FOURNIRA ÉGALEMENT DES  
MÉTHODES ET DES OUTILS POUR ACCROÎTRE  
L'EFFICACITÉ DE LA FORMATION SYNDICALE  
AU SEIN DE VOTRE SYNDICAT CFTD.*



**OBJECTIFS**

- Identifier le rôle du responsable de formation
- Mobiliser les équipes sur la formation syndicale
- Élaborer et suivre le plan de formation du syndicat



**TECHNIQUES  
PÉDAGOGIQUES**

- Travaux de groupe
- Étude de cas
- Exercices



**PROGRAMME**

- Rôle du responsable formation au sein de l'exécutif du syndicat
- Droit de la formation syndicale
- Différence entre besoins et demandes de formation
- Étapes d'élaboration du plan de formation
- Contenu du plan de formation du syndicat
- Argumentaires et supports de communication
- Outils de suivi et d'évaluation de la formation



**INTERVENANTS**

- Formateur
- Secrétaire régional-e de la CFTD Île-de-France en charge de la formation syndicale

1  
DATE

7 AU 9  
OCT.

**FORMATION DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFTD**  
**FORMATION EN ÉQUIPE DE RESPONSABLES -**  
**COMPÉTENCES COLLECTIVES**

# FORMATIONS À LA DEMANDE POUR LES SYNDICATS

---

*FAIRE FONCTIONNER UN SYNDICAT CFTD  
 NÉCESSITE DE DÉVELOPPER DE NOUVELLES  
 ACTIVITÉS, DE NOUVELLES RESPONSABILITÉS  
 INDIVIDUELLES (SECRÉTAIRE, TRÉSORIER,  
 RESPONSABLE DE...) MAIS AUSSI DE  
 NOUVELLES COMPÉTENCES COLLECTIVES.  
 À PARTIR DE VOTRE DEMANDE, L'IREFE  
 CONSTRUIT AVEC VOUS VOTRE FORMATION.  
 ADRESSEZ-VOUS À PASCALE.LUKAS@IREFE.FR*

---

À titre d'exemple, voici quelques thèmes de formation  
 très souvent demandés :

## PRÉPARER ET ORGANISER SON CONGRÈS

---

*PUBLIC CONCERNÉ :  
 EXÉCUTIF OU BUREAU  
 SYNDICAL  
 DURÉE :  
 2 JOURS*

## PLAN DE TRAVAIL DU SYNDICAT

---

*PUBLIC CONCERNÉ :  
 EXÉCUTIF  
 DURÉE :  
 3 JOURS*

## EXÉCUTIF DE SYNDICAT

---

*PUBLIC CONCERNÉ :  
 BUREAU SYNDICAL  
 DURÉE :  
 3 JOURS*

## BUREAU SYNDICAL

---

*PUBLIC CONCERNÉ :  
 BUREAU SYNDICAL  
 DURÉE :  
 2 JOURS*

**POUR CONSTRUIRE VOTRE FORMATION,  
 CONTACTEZ-NOUS.**

# VALORISATION DU PARCOURS MILITANT

*VOTRE PARCOURS DE FORMATION ET VOTRE ACTIVITÉ SYNDICALE PEUVENT VOUS PERMETTRE DE PRÉPARER OU D'ENVISAGER UN NOUVEAU PROJET PROFESSIONNEL GARANTISSANT VOTRE EMPLOYABILITÉ.*

Les contenus des programmes de nos parcours de formation en lien avec l'exercice de l'activité syndicale sont transposables et transférables dans des activités professionnelles dans les domaines de la santé au travail, du droit du travail, de la gestion et du management... Les utiliser pour obtenir un diplôme, une certification qualifiante est une possibilité qui vous est **donnée pour garantir votre employabilité.**

Pour vous informer sur ce dispositif en lien avec nos deux partenaires, l'AFPA Île-de-France et le CNAM, l'IREFE avec la CFDT Île-de-France organisent trois matinées d'information.



**50**  
PLACES

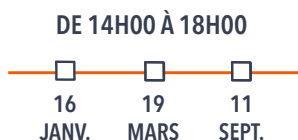
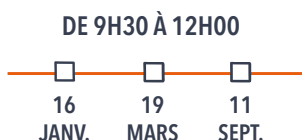
*PLACES LIMITÉES À 50 PERSONNES PAR MATINÉE.  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR MAIL AUPRÈS DE  
MURIELLE.PEAN@IREFE.FR*

**OPTION 1**  
MATINÉE D'INFORMATION



**OPTION 2**  
SUIVI D'UN ATELIER DE PRÉ-  
ORIENTATION SI VOUS LE SOUHAITEZ

**3**  
DATES



# REPÉRER

## LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES

*POUR VOUS AIDER À VALORISER LES COMPÉTENCES ACQUISES DANS VOTRE ACTIVITÉ SYNDICALE LORS DE VOTRE ENTRETIEN PROFESSIONNEL (ARTICLE L6315-1), POUR L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION (ARTICLE L6112-4) OU VOTRE ENTRETIEN DE FIN DE MANDAT (ARTICLE L2141-5), NOUS VOUS PROPOSONS D'IDENTIFIER LES BLOCS DE COMPÉTENCES\* MOBILISÉS DANS LES FORMATIONS SUIVIES AVEC L'IREFE.*

| BLOC DE COMPÉTENCES*                               | FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVILLEREZ SUR LES COMPÉTENCES DE CE BLOC      | PAGES CATALOGUE |
|--|---|-----------------|
| <b>Traitement et partage de l'information</b>      | – Délégué-e syndical-e  | 35              |
|  | – CSE - Porter les revendications individuelles & collectives des salariés      | 31              |
|  | – CSE formation initiale économique   | 28              |
|  | – CSE formation initiale SSCT   | 26              |
|  | – Zoom - Agir collectivement  | 36              |
|  | – Faire adhérer   | 42              |
|  | – Communication écrite  | 38              |
|  | – Pratique de la négociation  | 41              |
|  | – Animer les équipes de la section syndicale                                    | 37              |
|  | – Formations initiales à la prise de responsabilités de syndicat CFDT           | 56-59           |
|  | – Trésorier-e CSE   | 30              |
|  | – Secrétaire CSE  | 29              |
|  | – Prendre la parole   | 39              |
| – Construire un argumentaire                       | 40  |                 |
| <b>Assistance et prise en charge de projet</b>     | – Zoom - Agir collectivement  | 36              |
|  | – Animer les équipes de la section syndicale                                    | 37              |
|  | – Délégué-e syndical-e  | 35              |
|  | – Formation professionnelle continue  | 51              |
|  | – QVT-EP  | 50              |
|  | – Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap | 48              |
|  | – Formations initiales à la prise de responsabilités de syndicat CFDT           | 56-59           |
| – Formation en équipe de responsables de syndicats | 60  |                 |



| BLOC DE COMPÉTENCES*  | FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVAILLerez SUR LES COMPÉTENCES DE CE BLOC  | PAGES CATALOGUE   |
|---|--|---|
| <b>Encadrer et animer une équipe</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formations initiales à la prise de responsabilités de syndicat CFDT</li> <li>- Animer les équipes de la section syndicale</li> <li>- Délégué-e syndical-e</li> <li>- Secrétaire CSE</li> </ul>  | 56-59<br>37<br>35<br>29   |
| <b>Assurer une médiation sociale</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- CSE - Porter les revendications individuelles et collectives des salariés</li> <li>- Assistance juridique des salariés</li> <li>- Délégué-e syndical-e</li> <li>- Conseiller du salarié</li> <li>- Animer les équipes de la section syndicale</li> <li>- Pratique de la négociation</li> </ul>  | 31<br>54<br>35<br>Juridique<br>37<br>41                             |
| <b>Prospecter, présenter et négocier une solution dans un domaine thématique</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délégué-e syndical-e</li> <li>- Défenseur-e syndical-e</li> <li>- Conseiller du salarié</li> <li>- Pratique de la négociation</li> <li>- Prendre la parole</li> <li>- Construire un argumentaire</li> <li>- CSE - Porter les revendications individuelles et collectives des salariés</li> <li>- CSE formation initiale économique</li> <li>- CSE formation initiale SSCT</li> </ul>  | 35<br>Juridique<br>Juridique<br>41<br>39<br>40<br>31<br>28<br>25-26 |
| <b>Suivi de dossier social de l'entreprise</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- CSE formation initiale économique</li> <li>- CSE formation initiale SSCT</li> <li>- CSE - Agir sur la stratégie économique, sociale et financière</li> <li>- Formation professionnelle continue</li> <li>- Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap</li> <li>- QVT-EP</li> </ul>   | 28<br>25-26<br>32<br>51<br>48<br>50                                 |
| <b>Élaborer une démarche globale de prévention des risques professionnels, d'amélioration des conditions de travail et de qualité de vie au travail</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- CSE formation initiale SSCT</li> <li>- Risques psychosociaux</li> <li>- QVT-EP</li> <li>- Document unique - prévention des risques professionnels</li> <li>- Prévention des accidents du travail - L'arbre des causes</li> <li>- Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap</li> <li>- Conséquence de l'état de santé du salarié sur le contrat de travail</li> <li>- Référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes</li> </ul> | 25-26<br>45<br>50<br>44<br>46<br>48<br>47<br>33                     |

\* Les blocs de compétences se définissent comme un ensemble homogène et cohérent de compétences attribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.

N'oubliez pas notre service de **VALORISATION DU PARCOURS MILITANT** en page 61.

# INTÉGRER L'ÉQUIPE DES ANIMATEURS DE FORMATION

---

*EN PLUS D'UNE ÉQUIPE DE FORMATEURS/  
CONCEPTEURS ET D'EXPERTS, UNE PARTIE DES  
FORMATIONS DE L'IREFE SONT DISPENSÉES PAR  
UNE ÉQUIPE DE 40 ANIMATEURS DE FORMATION.*

Ces animateurs de formation investissent, à côté de leur métier et de leur mandat de représentant du personnel et/ou syndical cédétiste, une troisième activité qui consiste à contribuer à la formation d'autres adhérents et militants CFDT en s'engageant à intégrer l'équipe des animateurs de formation de l'IREFE.

---

*POUR INTÉGRER CETTE ÉQUIPE,  
L'IREFE PROPOSE LE DISPOSITIF SUIVANT :*



*SI VOUS SOUHAITEZ VOUS Y INSCRIRE*

*Prendre rendez-vous auprès de Murielle Péan  
([murielle.pean@irefe.fr](mailto:murielle.pean@irefe.fr)) pour la première  
étape : l'entretien de présentation.*

# COMMENT PARTIR EN FORMATION SYNDICALE ?

*CERTAINES FORMATIONS DE NOTRE CATALOGUE SONT RÉGIÉS PAR LE CODE DU TRAVAIL POUR LES SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ, ET PAR LE STATUT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES POUR LA FONCTION PUBLIQUE.*

*VOUS TROUVEREZ DANS LES PAGES SUIVANTES LES CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE CHACUN DES CONGÉS LES PLUS UTILISÉS DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION DES REPRÉSENTANTS, ÉLUS ET DÉSIGNÉS.*



# 4

## PRINCIPES CLÉS

### DU CONGÉ DE FORMATION

**1****L'ORGANISME DE FORMATION**

Il relève du choix du représentant du personnel ou syndical et ne peut être imposé par l'employeur.

**2****LE DÉLAI DE DÉPÔT DU CONGÉ  
FORMATION**

30 jours avant le début de la formation.

**3****LE DÉLAI DE RÉPONSE**

**Secteur privé :**

8 jours à compter de la réception de la demande.

**Fonction publique :**

À défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le début du stage ou de la session, le congé est réputé accordé.

**4****OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR  
EN CAS DE REFUS DE CONGÉ  
DE FORMATION**

**Secteur privé :**

Refus du congé notifié dans un délai de 8 jours à compter de la réception de la demande et motivé après avis du CSE (R2315-19), démontrer que l'absence est préjudiciable à la production, la bonne marche de l'entreprise.

**Fonction publique :**

Les décisions de rejet doivent être communiquées avec leurs motifs à la CAP lors de sa prochaine réunion.

1

**JE CHOISIS  
MA FORMATION.  
J'ÉTUDIE LES  
POSSIBILITÉS DE  
FINANCEMENTS  
(ENTREPRISE, CSE  
OU SYNDICAT).  
SI J'AI UN DOUTE,  
JE CONTACTE  
L'IREFE.**

3

**J'ENVOIE  
LA DEMANDE  
D'INSCRIPTION À  
L'IREFE DÛMENT  
COMPLÉTÉE  
AVEC LE CACHET  
DU FINANCEUR  
(DEMANDE  
D'INSCRIPTION  
DISPONIBLE SUR  
LE SITE DE L'IREFE).**

5

**JE REÇOIS 15 JOURS  
AVANT LE DÉBUT  
DE LA FORMATION  
LA CONVOCATION  
INDIQUANT LA DATE,  
LES HORAIRES, LE LIEU  
DE LA FORMATION.  
J'EN REMETS UNE  
COPIE À MON  
EMPLOYEUR.  
EN CAS DE RETARD  
OU D'IMPOSSIBILITÉ  
DE PARTICIPER, JE  
PRÉVIENS L'IREFE  
DANS LES PLUS  
BREFS DÉLAIS ET  
ANNULE MON CONGÉ  
FORMATION AUPRÈS  
DE MON EMPLOYEUR.**

2

**JE VÉRIFIE LES  
DISPONIBILITÉS  
DE PLACES EN  
CONSULTANT LE  
SITE DE L'IREFE :  
[WWW.IREFE.COM](http://WWW.IREFE.COM)**

4

**JE DÉPOSE MA  
DEMANDE DE CONGÉ  
FORMATION PAR ÉCRIT  
CORRESPONDANTE  
À LA FORMATION  
(CONGÉ FORMATION  
ÉCONOMIQUE SOCIALE  
ET SYNDICALE, CONGÉ  
DE REPRÉSENTANT DU  
PERSONNEL AU CSE  
ÉCONOMIQUE, CSE SSCT,  
CHSCT, CTE, ...) À MON  
EMPLOYEUR 30 JOURS  
AVANT LE DÉBUT DE  
LA FORMATION.  
SE RÉFÉRER AU MODÈLE  
DE LETTRE DE DEMANDE  
CONGÉ SUR LE SITE OU  
DANS LE CATALOGUE  
DE L'IREFE.**

6

**JE PARTICIPE  
À LA FORMATION.**

7

**JE REMETS UNE COPIE  
À MON EMPLOYEUR DE  
MON ATTESTATION DE  
FORMATION.  
JE CONSERVE L'ORIGINAL  
AVEC LE PROGRAMME  
DE FORMATION POUR  
CONSTITUER MON  
PORTEFEUILLE DE  
COMPÉTENCES.  
AU CAS OÙ L'EMPLOYEUR  
SOUHAITERAIT UN  
JUSTIFICATIF SUPPLÉMEN-  
TAIRE DE VOTRE PRÉSENCE,  
IL S'ADRESSERA À L'IREFE.**

7

## ÉTAPES CLÉS

POUR PARTIR  
EN FORMATION

# MODÈLES

## DE DEMANDE DE CONGÉ

### **ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE + 50 SALARIÉS**

---

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ..... au ..... pour suivre un stage de formation économique pour les élus du Comité Social & Économique, d'une durée de cinq jours, conformément à l'article L2315-63 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à ....., le ..... + Signature

### **ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE - 50 SALARIÉS**

---

#### **En cas de refus de l'employeur, sa réponse doit être écrite**

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ..... au ..... pour suivre un stage de formation pour les élus du Comité Social & Économique organisé par l'IREFE, 78 rue de crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE et organisme référencé Datadock.

Je vous demande la prise en charge des frais pédagogiques de cette formation qui s'élèvent à ..... € ainsi que les frais d'hébergement et de déplacement et le droit à congé au titre du CFESS conformément aux articles L2145-5 à 11 du Code du travail.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à ....., le ..... + Signature

## **MEMBRES DU CSE AU TITRE DE LA SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL - SSCT**

---

### **CSE TITULAIRE, SUPPLÉANT ET MEMBRE DE LA COMMISSION SSCT**

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ..... au ..... pour suivre un stage de formation des membres du Comité Social & Économique au titre des missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (ou) membre de la commission santé, de sécurité et de conditions de travail, d'une durée de ..... jours, conformément à l'article L2315-18 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE SSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CSE. Conformément aux articles R2315-20 à R2315-22 du Code du travail, je vous demande de maintenir ma rémunération et de prendre en charge les frais de formation, d'hébergement et de déplacement.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à ....., le ..... + Signature

## **MEMBRES DU CHSCT**

---

### **FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ..... au ..... pour suivre une action de formation au titre de représentant du personnel du CHSCT, d'une durée de ..... jours, conformément au décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail.

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CHSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CHSCT.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à ....., le ..... + Signature

### **FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE**

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter ..... au ..... pour suivre une action de formation au titre de représentant du personnel du CHSCT, d'une durée de ..... jours, conformément à la circulaire n° DHOS/RH3/2009/280 du 07/09/2009 relative aux CHSCT.

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CHSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CHSCT.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à ....., le ..... + Signature

## **CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE SOCIALE ET SYNDICALE (CFESS)**

---

### **SECTEUR PRIVÉ**

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ..... au ....., pour suivre une action de formation, d'une durée de ..... jours, au titre du CFESS, conformément aux articles L2145-5 à 11 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme est agréé par la Direccte, et habilité à dispenser les formations au titre de l'article L2145-2 du Code du travail par délégation de l'ICEFS - CFDT arrêté du 6/01/2019 - publié au JO du 2/01/2019 et référencé Datadock.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à ....., le ..... + Signature

### **FONCTION PUBLIQUE (se reporter à son secteur)**

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ..... au ..... pour suivre une action de formation au titre du CFESS, d'une durée de ..... jours, conformément au (choisir) :

- décret n°85-552 du 22 mai 1985 (Fonction publique territoriale),
- décret n°84-474 du 15 juin 1984 (Fonction publique d'État),
- décret n°88-676 du 6 mai 1988 (Fonction publique hospitalière).

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris.

Cet organisme est agréé par la Direccte et habilité à dispenser les formations au titre de l'article L2135-2 du Code du travail par délégation de l'ICEFS - CFDT publié au JO.

Je vous prie d'agréer Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à ....., le ..... + Signature



# NOS TARIFS

| FINANCEMENT PAR |            |        |
|-----------------|------------|--------|
|                 | ENTREPRISE | CSE    |
| 1 JOUR          | 361 €      | 315 €  |
| 2 JOURS         | 722 €      | 630 €  |
| 3 JOURS         | 1083 €     | 945 €  |
| 4 JOURS         | 1444 €     | 1260 € |
| 5 JOURS         | 1805 €     | 1575 € |



*SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS,  
NE RENONCEZ PAS À VOTRE PROJET DE  
FORMATION ET CONTACTEZ SANS TARDER  
L'IREFE AU 01 42 03 05 05*

## TARIF POUR LA FORMATION CSE SSCT

Le tarif entreprise appliqué par l'IREFE est en référence au coût réglementaire de l'année, soit 36 fois le SMIC horaire par jour.



Il s'élève à 361 € par jour et par personne (selon le Smic horaire de 2019). L'IREFE a fait le choix de maintenir le tarif réglementaire de 2019 pour l'année 2020.

# SUIVI DE VOTRE INSCRIPTION

**À RÉCEPTION DE VOTRE DEMANDE  
D'INSCRIPTION PAR COURRIER OU VIA  
NOTRE SITE INTERNET, NOUS VOUS  
ADRESSONS SIMULTANÉMENT :**



**UNE CONVENTION DE FORMATION AU  
FINANCEUR DE LA FORMATION,  
DÉSIGNÉ SUR LA DEMANDE D'INSCRIPTION  
(ENTREPRISE, CSE, SYNDICAT).  
LE FINANCEUR VALIDE LA CONVENTION  
ET LA RETOURNE À L'IREFE.**



**DANS LE MÊME TEMPS, VOUS DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE  
DE CONGÉ FORMATION AUPRÈS DE VOTRE EMPLOYEUR  
(VOIR NOS MODÈLES PAGES 68 ET 69)**



**UNE QUINZAINE DE JOURS AVANT LE DÉBUT DU STAGE,  
NOUS ENVOYONS VOTRE CONVOCATION À VOTRE DOMICILE,  
FIXANT LES MODALITÉS DE PARTICIPATION À LA FORMATION  
(HORAIRES, LIEUX, DOCUMENTS ÉVENTUELS À APPORTER).**



**À LA FIN DE LA FORMATION,  
NOUS VOUS REMETTONS UNE ATTESTATION DE STAGE ET  
LE PROGRAMME ET VOUS REMETTEZ UNE COPIE À VOTRE  
EMPLOYEUR.  
NOUS ÉMETTONS ÉGALEMENT UNE FACTURE ADRESSÉE AU FINANCEUR  
À RÉGLER DANS LES 30 JOURS.**

# DEMANDE D'INSCRIPTION

**DATE ET SIGNATURE DU STAGIAIRE  
OBLIGATOIRE**

**CACHET DU FINANCEUR  
OBLIGATOIRE**

**irefe**

SE FORMER POUR AGIR

INSTITUT RÉGIONAL D'ÉTUDES,  
DE FORMATION ET D'EXPERTISES

78 rue de Crimée 75019 PARIS  
Tél 01 42 03 05 05  
contact@irefe.fr

WWW.IREFE.COM

## STAGIAIRE (VOUS)

NOM \_\_\_\_\_  
PRÉNOM \_\_\_\_\_  
EMAIL \_\_\_\_\_  
TÉL. PORTABLE \_\_\_\_\_  
TÉL. PROFESSIONNEL \_\_\_\_\_  
ADRESSE PERSONNELLE \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_

## FORMATION

FORMATION CHOISIE \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
DATE CHOISIE \_\_\_\_\_

**AFIN DE MIEUX VOUS CONNAÎTRE**  FEMME  HOMME

VOTRE DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**AVEZ-VOUS DÉJÀ SUIVI UNE FORMATION DE L'IREFE ?**  OUI  NON

ACTUELLEMENT, VOUS ÊTES :  EN EMPLOI  DEMANDEUR D'EMPLOI

RETRAITÉ  CADRE  FONCTIONNAIRE

**ET VOUS EXERCEZ UN MANDAT DE :**

CSE - 50 SALARIÉS  CSE 50 À 299 SALARIÉS  CSE +300 SALARIÉS

REP. PROXIMITÉ  COMM. SSCT  CHSCT

CAP  CT/CTE  DS  SECRÉTAIRE DE SECTION

AUTRE, À PRÉCISER \_\_\_\_\_

## FINANCEMENT

**LE CÔÛT DE VOTRE FORMATION EST FINANCÉ PAR :**

L'ENTREPRISE N° SIRET : \_\_\_\_\_

LE CSE  LE SYNDICAT  AUTRE

COÛT DE LA FORMATION \_\_\_\_\_

## DESTINATAIRE DE LA FACTURE ET DE LA CONVENTION DE FORMATION

RAISON SOCIALE \_\_\_\_\_

NOM ET PRÉNOM \_\_\_\_\_

FONCTION \_\_\_\_\_

**EMAIL DE CONTACT** \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**TOUTE INSCRIPTION NE SERA DÉFINITIVE QU'UNE FOIS  
LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE FINANCEMENT ARRÊTÉES.**

**VOTRE SYNDICAT** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



# CALENDRIER 2020 DES FORMATIONS

## JANV 01

---

|                 |  |
|-----------------|--|
| <b>6 ET 7</b>   | DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20   |
| <b>6 AU 10</b>  | CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28  |
| <b>6 AU 10</b>  | CHSCT + 300 SALARIÉS P.27  |
| <b>9 ET 10</b>  | DÉCOUVERTE DE LA CFDT (LA DÉFENSE) P.20  |
| <b>13 AU 15</b> | INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP P.48 |
| <b>13 AU 16</b> | DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35  |
| <b>13 AU 17</b> | CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26                                       |
| <b>20 ET 21</b> | DÉCOUVERTE DE LA CFDT (CRÉTEIL) P.20   |
| <b>20 ET 21</b> | FAIRE ADHÉRER P.42   |
| <b>20 AU 23</b> | PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41  |
| <b>21 AU 23</b> | PRENDRE LA PAROLE P.39   |
| <b>23 ET 24</b> | CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.31        |
| <b>29 AU 31</b> | COMMUNICATION ÉCRITE P.38  |



RETROUVEZ TOUTES  
NOS FORMATIONS  
SUR [WWW.IREFE.COM](http://WWW.IREFE.COM)

# FÉVR 02

---

- 3 ET 4** CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) (TRAPPES) P.24
- 3 AU 6** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
- 5 AU 7** CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) (TRAPPES) P.25
- 5 AU 7** RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT P.58
- 6 ET 7** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 24 ET 25** QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
- 24 ET 25** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (TRAPPES) P.20
- 24 ET 25** RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES P.33
- 24 AU 28** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26
- 27 ET 28** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20

# MARS 03

---

- 2 ET 3** SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.56
- 2 AU 5** ANIMER LES ÉQUIPES D'UNE SECTION SYNDICALE P.37
- 4 AU 6** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.54
- 5 ET 6** CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS (BOBIGNY) P.31
- 6** VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL P.52
- 9 ET 10** CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.24
- 9 AU 12** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
- 9 AU 13** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS (LA DÉFENSE) P.28
- 11 AU 13** CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS P.25
- 12 ET 13** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 16 AU 20** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26
- 16 AU 20** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
- 19 ET 20** ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ P.43
- 30 AU 1<sup>ER</sup> AVR.** CHSCT P.27

# AVR 04

---

- 2 ET 3** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 20 ET 21** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (TRAPPES) P.20
- 20 AU 24** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
- 20 AU 24** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26
- 21 AU 23** PRENDRE LA PAROLE P.39
- 23 ET 24** TRÉSORIER DU CSE P.30
- 27 ET 28** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (CERGY) P.20
- 27 AU 29** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.54
- 27 AU 30** ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE P.37

# MAI 05

---

- 4 ET 5** CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.31
- 4 AU 7** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
- 6 ET 7** RISQUES PSYCHOSOCIAUX P.45
- 6 ET 7** FAIRE ADHÉRER P.42
- 6 ET 7** SECRÉTAIRE DU CSE P.29
- 11 ET 12** SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.56
- 11 AU 15** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26
- 11 AU 15** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS (CRÉTEIL) P.28
- 13 ET 14** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 13 AU 15** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.54
- 15** VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL P.52
- 18 AU 20** DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS P.44
- 25 AU 29** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
- 25 ET 26** CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.24
- 25 ET 26** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 25 AU 28** PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
- 27 AU 29** CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS P.25
- 29** LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL P.53

# JUIN 06

---

- 2 AU 4** CONSÉQUENCES DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL P.47
- 2 AU 4** PRENDRE LA PAROLE P.39
- 2 AU 5** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
- 4 ET 5** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 8 AU 10** CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
- 8 AU 12** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) P.26
- 8 AU 12** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
- 9 AU 11** ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT P.36
- 15 ET 16** CSE - AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE SOCIALE & FINANCIÈRE P.32
- 15 AU 17** COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- 17 AU 19** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.54
- 18 ET 19** LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS P.49
- 22 ET 23** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (BOBIGNY) P.20
- 22 ET 23** RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES P.33
- 22 AU 26** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26

# SEPT 09

---

- 7 ET 8** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 7 AU 10** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
- 7 AU 10** ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE P.37
- 8 AU 10** PRENDRE LA PAROLE P.39
- 9 ET 10** FAIRE ADHÉRER P.42
- 11** LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL P.53
- 14 AU 16** COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- 14 AU 16** INSERTION & MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP P.48
- 14 AU 16** FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE P.51
- 14 AU 18** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) (LA DÉFENSE) P.26
- 14 AU 18** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
- 17 ET 18** SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.56
- 17 ET 18** ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ P.43
- 21 AU 23** DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS P.44
- 21 AU 24** PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
- 24 ET 25** RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES P.33
- 25** VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL P.52
- 28 AU 30** PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - L'ARBRE DES CAUSES P.46

# OCT 10

---

- 1 ET 2** CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.31
- 1 ET 2** QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
- 1 ET 2** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 5 ET 6** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.54
- 5 AU 8** DÉLÉGUÉ SYNDICAL (LA DÉFENSE) P.35
- 5 AU 9** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26
- 5 AU 9** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS (PARIS) P.28
- 7 AU 9** RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT P.59
- 12 ET 13** CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.24
- 12 ET 13** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 12 AU 16** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
- 14 AU 16** CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) P.25
- 15 ET 16** RISQUES PSYCHOSOCIAUX P.45



**RETROUVEZ TOUTES  
NOS FORMATIONS  
SUR [WWW.IREFE.COM](http://WWW.IREFE.COM)**



# NOV 11

---

- 2 ET 3** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (TRAPPES ) P.20
- 2 ET 3** TRÉSORIER DU CSE P.30
- 2 ET 3** LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS P.49
- 2 AU 4** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.54
- 3 AU 6** PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.41
- 4** LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL P.53
- 4 AU 6** PRENDRE LA PAROLE P.39
- 5 ET 6** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 5 ET 6** SECRÉTAIRE DU CSE P.29
- 9 ET 10** CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS (CRÉTEIL) P.31
- 9 ET 10** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (MELUN) P.20
- 12 ET 13** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (LA DÉFENSE) P.20
- 13** PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - L'ARBRE DES CAUSES P.46
- 16 AU 18** TRÉSORIER DE SYNDICAT P.57
- 16 AU 18** CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
- 16 AU 19** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
- 16 AU 20** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26
- 23 AU 27** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
- 27** VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL P.52
- 30 AU 1<sup>ER</sup> DÉC.** QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (QVT-EP) P.50
- 30 AU 3 DÉC.** ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE P.37

# DÉC 12

---

- 3 ET 4** CSE - AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE SOCIALE & FINANCIÈRE P.32
- 3 ET 4** RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES P.33
- 3 ET 4** CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.31
- 7 ET 8** CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) (CRÉTEIL) P.24
- 7 ET 8** FAIRE ADHÉRER P.42
- 7 AU 11** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.28
- 8 AU 10** PRENDRE LA PAROLE P.39
- 9 ET 10** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.20
- 9 AU 11** CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) (CRÉTEIL) P.25
- 14 AU 16** COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- 14 AU 17** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.35
- 14 AU 18** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.26

# CONTACTS ET PLAN D'ACCÈS

**CONTACT@IREFE.FR**  
**01 42 03 05 05**

**UNIONS DÉPARTEMENTALES ET LOCALES DANS LESQUELLES SE  
DÉROULENT CERTAINES DE NOS FORMATIONS EN ÎLE-DE-FRANCE :**

**UD 77**  
15 RUE PAJOL  
CS 9020  
77007 MELUN CEDEX

**UD 78**  
ZA BUISSON DE LA COULDRE  
301 AVENUE DES BOULEAUX  
78190 TRAPPES

**UD 92**  
23 PLACE DE L'IRIS  
LA DÉFENSE 2  
92400 COURBEVOIE

**UD 93**  
BOURSE DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL  
1 PLACE LIBÉRATION  
93016 BOBIGNY CEDEX

**UD 94**  
MAISON DES SYNDICATS  
11-13 RUE DES ARCHIVES  
94010 CRÉTEIL CEDEX

**UD 95**  
MAISON DES SYNDICATS  
26 RUE FRANCIS COMBE  
95014 CERGY PONTOISE CEDEX



**irefe**  
78 RUE DE CRIMÉE  
75019 PARIS



LIKEZ  
ET COMMENTEZ  
NOS ACTUALITÉS



**WWW.IREFE.COM**



# *SE FORMER POUR AGIR*

*RETROUVEZ NOS FORMATIONS  
SYNDICALES REVUES ET AUGMENTÉES  
DANS LE PROCHAIN CATALOGUE  
ET SUR LE SITE DE L'IREFE*

N°38 - 2021

*À PARAÎTRE DÈS SEPTEMBRE 2020*

WWW.IREFE.COM

01 42 03 05 05 – CONTACT@IREFE.FR



78 RUE DE CRIMÉE 75019 PARIS

**irefe**<sup>o</sup>  
SE FORMER POUR AGIR